

Le Diable probablement

DOSSIER :
LA MÉMOIRE

3

MNEMOSYNE ET NOUS

Le débat sur les lois mémorielles s'apaise. Soyons certains pourtant que les problèmes qu'il a soulevés feront retour sur la scène publique. Et les mémoires minoritaires rivalisent encore. « Ma mémoire plutôt que la tienne ! La leur plutôt que la vôtre ! » Tel est en substance le rapport rival et imaginaire qui se dessine dans ce qu'il est convenu d'appeler « concurrence des mémoires ». Cette concurrence s'alimente assez de la haine de l'autre pour que l'enjeu ait semblé sérieux et qu'il faille s'y pencher. « Souffre et souviens-toi : *Memento* », écrivait Michelet. Rivaliser de souffrances serait-il donc devenu l'un des modes contemporains du rapport à l'autre ? Si nous ne sommes pas les enfants de la guerre, nous sommes ceux de la « guerre des mémoires », semble-t-il.

Et que dire de cette lettre de Guy Môquet resurgie du passé et promise dorénavant à une postérité inouïe ? On s'en réjouit, on le déplore. Si l'histoire s'élabore à partir des mémoires, peut-elle servir une mémoire harmonieuse ?

En abordant ce thème, nous nous proposons de saisir comment la mémoire est devenue l'un des sujets les plus vifs de l'actualité. Chacun s'est donc engagé sur l'un de ses terrains, dans l'une de ses tranchées. Espérant agir d'une façon inactuelle, c'est-à-dire contre le temps, et par là même sur le temps, en faveur d'un temps à venir, c'est en compagnie de Pierre Nora, Jean-Paul Dollé et Éric Marty que le *Diable* livre ici des considérations sur la mémoire qui entendent prendre la mesure de notre époque.

Anaëlle Lebovits

> DOSSIER : LA MÉMOIRE

- 05 • L'HISTOIRE, LA MÉMOIRE ET L'OUBLI par Anaëlle Lebovits
- 11 • LA MÉMOIRE COMME ENJEU DU BIO-POUVOIR
par Alexandra Renault
- 15 • MÉMOIRE ET RÉPÉTITION par Karim Bordeau
- 19 • LES CADRES SOCIAUX DU DEVOIR DE MÉMOIRE
par Matthieu Dubost
- 23 • LA SCIENCE A-T-ELLE UNE MÉMOIRE ?
par Damien Guyonnet
- 27 • DU CÔTÉ DU DESSIN, LA MÉMOIRE par Annabela Tourmon
- 31 • SOUVENIRS-ÉCRANS : LA MÉMOIRE AU CINÉMA
par Aurélie Pfauwadel
- 35 • LA MÉMOIRE DU CAUCHEMAR par Carolina Koretzky

> > POLITIQUE INTERNATIONALE

- 39 • POLITIQUE DE MÉMOIRE ET JUSTICE INTERNATIONALE
par Alice Creff
- 43 • LE BORD DE NOUS-MÊMES par Caroline Pauthe-Leduc

> > > ET AUTRES

- 49 • ACCORDS ÉCRITS ET IMPARFAITS par Luc Garcia

> > > INVITÉS

- 55 • JEAN-PAUL DOLLÉ : MONUMENT ET MÉMOIRE VIVE
- 65 • ÉRIC MARTY : DISCOURS MÉMORIELS ET SUBJECTIVITÉ
- 73 • PIERRE NORA : LA MISE À FEU MÉMORIELLE

> > > > CHRONIQUES

- 83 • L'INTERNATIONALE par Raphaël Glucksmann
- 88 • LE PENSE-BÊTE par Dan J. Arbib
- 91 • DERRIÈRE L'ÉCRAN par David Darriulat
- 95 • LA THÉÂTRALE avec GÉRARD WATKINS
par Anne-Lise Heimbürger
- 101 • ENTRETIEN DANS LE TUMULTE
avec le PÈRE PATRICK DESBOIS par Martin Quenehen
- 107 • LES APOÈMES de Noam Assayag

LA

MIE

DOSSIER :

LA

MÉMOIRE

MOI

RE

L'HISTOIRE, LA MÉMOIRE ET L'OUBLI

par Anaëlle Lebovits

La vie a perdu contre la mort, mais la mémoire
gagne son combat contre le néant.

Tzvetan Todorov, exergue au *Livre noir du communisme*.

La mémoire en son cœur

Un sévère poème *Des Fleurs du mal*, « L'horloge », nous enjoint à nous souvenir que nous sommes promis à une mort certaine. « Souviens-toi », y dit et redit Baudelaire. C'est que déjà l'oubli guette. L'impératif de mémoire se montre articulé ici à la nécessité empirique de l'oubli : on ne se souvient que sur fond d'oubli. La mémoire s'ordonne autour d'un trou de mémoire à partir duquel elle prend sa dimension positive. En ce sens, elle ne peut être envisagée comme positivité absolue sans changer de nature. Penser la mémoire sur le modèle d'un savoir potentiellement clos, c'est en changer la nature, oublier l'oubli même sur lequel elle se fonde.

Le négationnisme

C'est bien sur cet oubli de l'oubli que le négationniste fonde ses délires conceptuels et ses chimères théoriques¹. L'idée selon laquelle le témoignage, l'image, le document ne suffisent pas à faire preuve (parce qu'ils sont sujets à réfutation) étaye son propos. Là se découvre une décision épistémologique forte : quelque chose de mieux qu'un sujet (le sujet témoignant et/ou le sujet recueillant ce témoignage) pourrait garantir le savoir.

Le négationnisme comme tel procède donc d'une tentation globalisante postulant l'existence d'un savoir clos sur lui-même et garanti. Aux incroyants rien ne fait preuve. Paradoxalement, la certitude que le fait n'a jamais eu lieu se dégage sur fond d'incroyance. C'est bien de la conception sans doute idéalisée d'un savoir pleinement autonome et sans faille constitutive que procède cette tentation. Car ce savoir rêvé sans faille est en tout point analogue à la mémoire vive d'un ordinateur. Il est pensé comme pure positivité, ne se fondant sur rien d'autre que lui-même, il est fiable et sans trou, bref il est de même nature que la mémoire spatialisée d'une machine sophistiquée.

La concurrence des mémoires

Or, nous soutenons que ce que l'on épingle aujourd'hui sous le nom de « concurrence des mémoires » procède de ce même principe considérant la mémoire humaine comme un *analogon* de celle de l'ordinateur. En effet, si la mémoire comme faculté est conçue sur le modèle d'un stock d'informations se superposant les unes aux autres, alors elle est assez limitée dans son extension pour que l'on ait à sélectionner les informations qu'on enregistre en évacuant d'autres. Une pile de connaissances, une succession linéaire de données amassées peuvent être importantes, elles n'en demeurent pas moins limitées. D'où cette idée pour le moins surprenante mais fort répandue selon laquelle on ne pourrait se préoccuper de plusieurs causes à la fois, chacun devant dès lors choisir entre celle des Tchétchènes et celle des Palestiniens, celle des Rwandais et celles des Israéliens, celle des ex-colonisés ou des malheureux du Darfour.

De la mémoire à l'histoire

Si la « concurrence mémorielle » procède d'une conception bien critiquable de la mémoire comme instance spatialisée de

l'esprit, elle confond aussi mémoire et histoire dans sa prétention à vouloir à tout prix doter les indifférents d'une mémoire qu'ils n'ont pas. Car si on peut apprendre une histoire, on ne fait pas advenir facilement la mémoire. Pour tout dire, c'est même sans doute impossible, pour cette raison précise que la mémoire comme telle a une racine affective qui ne se transmet pas comme on transmet une information ou un savoir. Ainsi, non seulement le support mémoriel n'est pas analogue à un lieu de stockage, *mais l'objet même de la mémoire diffère d'un savoir stockable*. Aussi, rares sont ceux qui se passionnent encore à l'instar du jeune Marcel d'À *la recherche du temps perdu* « pour la rivalité de Charles Quint et de François 1^{er} ». On ne saurait avoir de mémoire que de ce qui blesse encore, que de ce qui a inscrit une trace profonde dans l'histoire d'un sujet. C'est là que se marque d'ailleurs la différence entre histoire et mémoire. Quand un fait est dépris d'affect, on peut dire qu'il devient objet d'histoire. La mémoire ne concerne par essence que ceux qui ont été pris dans un événement historique.

La Shoah serait-elle passée à l'histoire ?

Un état de fait illustre sans doute particulièrement ce point. Nous savons qu'en France, personne n'a échappé à la Seconde Guerre mondiale. Qu'ils aient été déportés, prisonniers, résistants, collaborateurs, collaborationnistes, ou indifférents ; qu'ils aient été enfants, adolescents ou adultes, tous savaient au moins inconsciemment, avoir pris part à la guerre et y avoir engagé quelque chose de leur être. Osons même dire que cette responsabilité a pesé sur deux générations. C'est sans doute la raison pour laquelle la Shoah a tenu en respect deux générations de Français qui se refusaient à tenir des propos ouvertement antisémites, tels ceux que tenait récemment un ancien ministre de la République. On m'objectera cependant que ce ministre, ou tel comique qui remplit des théâtres sont eux-mêmes des enfants voire des contemporains de la guerre. Oui, mais ajoutons avec la psychanalyste

Agnès Aflalo que la parole libérée l'est du fait du public dont ces personnes sont désormais entendues. Si on ne devient pas antisémite du jour au lendemain, l'époque semble être à une certaine libération des propos. Les spectateurs de notre comique, les auditeurs de notre pauvre ministre sont bel et bien ceux de ma génération, la troisième depuis la guerre, celle qui n'a presque plus *mémoire* de la guerre, quoiqu'elle en *connaisse* l'histoire. Dans une chronique remarquable, Olivier Duhamel déplorait d'ailleurs les propos du ministre. Mais il déplorait encore davantage le peu de réactions que des propos si ouvertement haineux avaient suscité plus d'une semaine après l'émission. Si la Shoah a bel et bien visé deux générations de Français (pour ne parler que d'eux), il est certain qu'elle ne vise plus la jeune génération de la même façon.

On peut se demander pourquoi trois générations suffisent à voir une mémoire commencer à s'éteindre. Suggérons que trois générations suffisent à ce que les témoins directs de l'événement encore anhistorique – ce que fut la Shoah jusqu'il y a peu – meurent les uns après les autres, laissant derrière eux leur existence et leur témoignage singulier. La mémoire est à la marge : ni purement rationnelle, ni purement inconsciente ; elle réside en cette trace qu'une histoire tragique a laissée sur ses acteurs.

Trois temps logiques

Ce que nous nommons ici *passage à l'histoire* est ce moment où la mémoire vivante et singulière qu'un groupe peut partager commence à s'éteindre. Un événement peut d'ailleurs passer à l'histoire sans que les historiens y soient pour rien ; inversement, un fait de mémoire peut continuer à en être un indépendamment du travail des historiens. Il est ainsi évident que la mémoire de la colonisation est aujourd'hui bien vivante alors même que bien des historiens en étudient les ressorts. Mais quand un événement passe à l'histoire, il devient le lieu d'une transmission positive qui lui assure paradoxalement la possibilité

de se maintenir indéfiniment. Le passage à l'histoire franchit une étape de plus que la mémoire qui pourtant *écrit* déjà l'événement. La mémoire tente de cerner le réel² : parler, en dire quelque chose de nécessairement inapproprié, trouver des détours pour dire l'événement, le nommer, le perdre déjà de le nommer. C'est ainsi qu'elle maintient vivant l'événement dans ce sentiment qu'elle n'en fera pas le tour. Elle ne transmet rien d'autre qu'un impossible à transmettre, tente une subjectivation nécessairement imparfaite, se faisant analogue à « l'écho qui continue à se répercuter après que le son s'en est éteint »³. L'histoire quant à elle ne se contente pas d'évoquer l'événement, mais tente de l'expliquer, voudrait le cerner, en donner les circonstances et si possible les causes. Là où la mémoire maintient l'anhistoricité de l'événement, l'histoire le replace dans une chronologie. Là où la mémoire transmet essentiellement une négativité, l'histoire enseigne un contenu. Là où la mémoire affirme le réel d'un fait incernable, l'historien tente d'en faire le tour. Là où la mémoire reste affective, l'histoire se veut déconnectée de l'affect. Trois temps logiques permettent ce passage nécessaire de la mémoire (temps 2) à l'histoire (temps 3), passage précédé par un moment inassimilable : le fait vécu (temps 1).

Une béance impossible à suturer

La mémoire s'organise sur une béance impossible à suturer. Elle indique un sujet causé par un manque. C'est à ignorer ce qui en fait le cœur troué, que la concurrence des mémoires a encore un avenir. Ni pure positivité, ni proprement impossible à transmettre, la mémoire reste le lieu d'une singularité marquée qui s'éteint inéluctablement avec les êtres qui la portent. C'est entre bavardage et silence que nous la repérons, tâchant de faire le tour du manque à dire qui la fonde. Le temps passe et il serait absurde de le regretter. Le temps passe et esquisse une répétition qui prendra, soyons-en certains, des formes absolument neuves. L'histoire ne cesse d'écrire les pages du présent, comme l'indique

Pierre Nora dans ces colonnes. Cette grande discipline accuse réception de la fugacité d'existences singulières et de la vie qu'elles emportent avec elles, pour transmettre au-delà et autrement ce que furent leurs histoires.

1 • Il est entendu que le négationnisme n'est pas le fait d'une erreur théorique. Sa cause est sans doute d'abord à repérer en une farouche volonté de s'excepter du mal. Le négationniste quel que soit l'objet de sa négation affirme implicitement devant l'horreur : « je ne pourrais la commettre, je ne peux pas même l'imaginer réelle, aussi faut-il que cette horreur n'ait jamais eu lieu ». On peut se demander si ce phénomène de négation produit par une impossible subjectivation du mal dont chacun de nous est capable, n'a pas quelque chose de ce que Lacan appelle « forclusion ». Reconnaître l'horreur dont l'histoire est pavée, suppose de croire l'humanité (y compris soi-même) capable du pire, c'est manifestement ce dont le négationniste est incapable.

2 • Nous prenons ce terme dans son acception lacanienne. Rendons ici hommage à Lacan, puisque son enseignement éclaire les question que nous traitons.

3 • Samuel Butler, *Carnets*, Paris, Gallimard, 1936.

LA MÉMOIRE COMME ENJEU DU BIO-POUVOIR

par Alexandra Renault

Investissez dans l'ordinateur le plus
précieux au monde : le cerveau

Ce slogan est celui de la campagne nationale 2007 du Neurodon, lancée pour financer des recherches notamment sur la question du vieillissement des cellules cérébrales impliquant certaines modifications cognitives (troubles de l'attention, de la mémoire et des apprentissages).

L'analogie entre ordinateur et cerveau

L'analogie entre ordinateur et cerveau est apparue avec les recherches en Intelligence Artificielle (IA) après 1945. La théorie sous-jacente à l'IA, le computationnisme, postule qu'on peut réduire les opérations cognitives de l'esprit à des calculs plus ou moins complexes. Elle définit en outre l'intelligence comme la capacité à résoudre un problème par l'utilisation appropriée d'informations acquises et stockées, et de compétences qui permettent d'adapter celles-ci au problème rencontré. Ainsi est mis en place le paradigme – aujourd'hui dominant – de l'intelligence comme « système de traitement de l'information ». La mémoire y joue un rôle central, puisqu'elle permet d'« encoder », de stocker, de traiter puis de restituer l'information relative à la situation, sous forme d'une réponse adaptée.

À partir de ces présupposés théoriques, l'IA a été définie comme la capacité d'une machine à traiter de l'information de manière équivalente au fonctionnement cognitif humain. On a ainsi conçu les premiers *computers*, et ce qui permet de stocker l'information et d'améliorer

la compétence des programmes traitant celle-ci a été nommé *mémoire*. La mémoire est ici le terme commun justifiant l'analogie entre ces deux supports d'intelligence que sont le *hardware* informatique et le cerveau humain.

Or, si l'IA a d'abord été définie à partir de l'intelligence humaine, celle-ci est de plus en plus réinterprétée à partir de celle-là, ce qui conduit à une certaine confusion entre le fonctionnement plus ou moins performant d'un ordinateur, et le comportement humain. Newell et Simon, pionniers de la psychologie cognitive, déclaraient ainsi que « si on réussit à inventer un programme qui simule le comportement du sujet de façon quelque peu serrée, sur un échantillon significatif de situations de résolution de problèmes, alors on peut considérer ce programme comme une théorie du comportement humain ». L'étude des processus cognitifs *suffirait* donc à établir une théorie du comportement humain, qui ne serait finalement que la *conséquence* du traitement des informations relatives à une situation rencontrée. Un individu psychologiquement « sain » serait ainsi un individu doté d'un système cognitif « performant », lui permettant de traiter efficacement l'information et, en conséquence, de « s'adapter correctement » à son environnement.

Malgré un certain nombre de critiques, l'analogie entre ordinateur et cerveau est également utilisée par les neurosciences. La biologie moléculaire en particulier a utilisé dès la découverte de la structure de l'ADN en 1953 le langage de la programmation informatique. Le terme ici commun au cerveau et à l'ordinateur est celui de *programme* : de la même manière que l'ordinateur est déterminé à traiter de l'information selon certains programmes et selon la structure de son *hardware*, le système cognitif humain serait déterminé par la structure des cellules cérébrales et par le code génétique, ainsi rebaptisé « programme » génétique¹.

Vers un « eugénisme commercial » ?

Or, un certain courant réductionniste utilise l'analogie entre programmation informatique et programmation génétique pour faire du génome un facteur de détermination *quasi-exclusif* de certains troubles cognitifs, qui impliquent forcément, en bon régime cognitiviste, des *comportements inadaptés*. L'idée de « reprogrammer pour soigner »², c'est-à-dire d'utiliser une thérapie génique, s'étendrait ainsi à certains

troubles du comportement, par exemple les « troubles déficitaires de l'attention » de certains enfants (difficulté à être attentif, à mémoriser, inadaptation à l'école...). Mais puisqu'il ne s'agit pas seulement d'avoir une population saine, mais encore des individus performants, « certaines additions de gènes » permettant de mener une « vie plus productive » devraient être envisagés, selon le codécouvreur de la structure de l'ADN James Watson, comme un bien relevant de la santé *publique*. Cela sous-entend que certains individus, du fait de leur « programme » génétique, pourraient être moins « sains » et moins « productifs » que d'autres. D'où la tentation, pour certains organismes dont l'enjeu premier est la performance économique, de procéder à une discrimination génétique, qualifiée par le critique américain Jérémy Rifkin d'« eugénisme commercial »³. Tentation telle qu'en 1997, l'État de New York a dû voter une loi interdisant aux employeurs et aux compagnies d'assurance d'exercer une discrimination à l'encontre des salariés en fonction de « prédispositions génétiques ou du port de tel ou tel gène ».

La logique du bio-pouvoir

Sur ce point, la législation américaine exemplifie en quoi l'action politique peut servir de rempart contre la réduction des hommes à des « programmes » plus ou moins performants, et de la société à une simple entreprise ultra-libérale. Encore faut-il mener une politique à visée *démocratique*, puisque, selon un certain nombre d'intellectuels et scientifiques américains, ce nouveau partage de l'inné et de l'acquis résulte d'une réaction néo-conservatrice contre les avancées des mouvements pour les droits civiques et l'égalité, qui insistaient sur l'importance du *milieu* et du *libre-arbitre* dans la formation de notre identité.

Or, le fait que certains politiciens s'emparent d'hypothèses scientifiques justifiant, à partir de différences innées, des inégalités comportementales et sociales, n'est pas le fait exclusif des néo-conservateurs. Ces hypothèses ont été en effet reprises par notre Président de la République, qui « inclinerait à penser » qu'on naît pédophile, que le suicide des jeunes découlerait d'une fragilité génétique et que, finalement, « la part de l'inné est immense ». On a dit que ces déclarations ne pouvaient reposer que sur l'ignorance de Nicolas Sarkozy en matière

de génétique, et n'étaient donc à considérer que sous l'angle de l'*opinion privée*. Mais faut-il aussi faire reposer sur une simple opinion privée le projet de loi de 2005 sur la prévention de la délinquance, dont le volet relevant de la « Santé publique » s'appuie directement sur les thèses neuro-cognitivistes réductionnistes énoncées plus haut ? Il semble que cela relève d'une logique *politique* d'alliance entre la connaissance de certains spécialistes de la vie et du cerveau et le pouvoir institutionnalisé, – logique qualifiée par Michel Foucault de *bio-pouvoir*, lequel est un élément essentiel au développement du capitalisme libéral grâce à l'optimisation de la gestion du « potentiel productif » des individus. De ce point de vue, il paraît d'ailleurs cohérent que l'État se préoccupe de neuro-génétique, et accorde parallèlement à la valeur travail (et performance) un rôle *crucial* dans le bien-être psychologique et social des citoyens.

1 • Pour une critique de la notion de « programme » génétique, cf. Henri Atlan, *La fin du "tout génétique" ? Vers de nouveaux paradigmes en biologie*, INRA Éditions, 1998.

2 • Selon la formule du généticien Olivier Danos, « Les thérapies géniques : espoirs et réalités », in *La vie*, Université de tous les savoirs, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 207.

3 • Auteur de *Le siècle biotech*, trad fr., Paris, Éditions La Découverte et Dyros, 1998.

4 • Arnold Munnich est le chef du Département de génétique médicale à l'Hôpital Necker - Enfants malades, professeur à l'université Paris-V, et depuis 1990, directeur de l'unité Inserm "Handicaps génétiques".

MÉMOIRE ET RÉPÉTITION

par Karim Bordeau

Il revient à Kierkegaard d'avoir introduit avec le concept de répétition un nouvel abord de la mémoire, dans la mesure où celle-ci prend son sens véritable d'un procès inscrit dans une histoire singulière marquée de discontinuités et de re-départs. La coupure épistémologique ainsi opérée n'est pas des moindres : en effet, le philosophe rompt le fil tendu entre une conception de la mémoire noyée dans les méandres de la réminiscence platonicienne, et celle que Hegel voulait réaliser dans un sujet universel débarrassé de l'opacité propre à la singularité de l'individu. Pour Kierkegaard la mémoire subjective n'est pas identique à celle d'un savoir transparent, mais commence avec l'existence et le *pathos* opaque qui la caractérise. Si avec celui-ci insiste, dans la répétition, une certaine nécessité, un « toujours la même chose », cette même répétition fait paradoxalement trou – c'est-à-dire fonde la possibilité pour un sujet de refaire du neuf avec de l'ancien.

Béance et répétition

À une mémoire qui irait en arrière du présent, visant un savoir éternel attendant le sujet depuis toujours, Kierkegaard oppose l'expérience de la répétition en tant qu'elle implique un impossible, quelque chose qui ne se dialectise pas dans le procès hégélien thèse-antithèse-synthèse. Dans *La reprise*¹, Constantin Constantius se demande en effet si une répétition à l'identique de ce qui *a été*, est possible, – si en remettant ses propres pas dans les pas du passé, se retrouvent les anciens plaisirs marqués d'un *toujours là*, marqués du sceau de l'Idée platonicienne. La réponse est reprise dans *Le concept d'angoisse* (1844) en ces termes lumineux : « Ou bien toute l'existence s'interrompt devant l'exigence

de l'éthique, ou bien les conditions d'y satisfaire sont procurées, et alors toute la vie recommence à neuf, non pas par une continuité immanente avec le passé, ce qui serait une contradiction, mais par une transcendance qui creuse entre la répétition et la première existence vécue un [...] abîme... »²

En effet, selon Kierkegaard, hors de la sphère esthétique – dans laquelle le sujet se complait à répéter les mêmes expériences passées – l'expérience de la répétition inscrite dans les exigences de l'éthique veut du nouveau. Ainsi, la mémoire sous sa face la plus contraignante veut du même, et simultanément du nouveau. Cette béance propre à la répétition dans laquelle s'interpose la différence est l'apport crucial de Kierkegaard.

Mais pour que cette différence vienne à se poser comme un absolu indépassable et brise ainsi le fil de la nécessité, Kierkegaard introduit un troisième temps, « religieux » celui-là, dans lequel le sujet est confronté à ce qu'il a de plus singulier, en deçà même des exigences éthiques ou esthétiques. Dans ce temps logique dernier, l'existence réalise alors une solitude dénouée du général et d'un *pathos* communicable par des généralités.

Kierkegaard montre ainsi que lorsque « l'individu » se détourne de la mémoire tyrannique du passé pour se tourner vers un futur et ses contingences, cela ne va pas sans une angoisse qui signale en somme le possible d'un changement. À ce niveau d'instantanéité où le nécessaire s'évanouit, instant ponctuel noué à la possibilité de la mort, il revient alors au sujet seul le pouvoir de décision pour repartir à nouveaux frais. Cette catégorie de l'instant est sans doute la plus obscure utilisée par Kierkegaard. Elle introduit en tout cas une sorte de coupure caractéristique de l'existence pathétique, ce qui fera dire à Jacques Lacan que l'exigence d'un trou au niveau de celle-ci garde son sens, malgré les nécessités que recèle le *pathos*. Elle dénote, me semble-t-il, cette « insondable décision de l'être » injustifiable en tant que telle, dont fait état le même Lacan quant aux choix de l'être qui président à sa destinée.

Répétition et trait d'écriture

En y conjoignant la thématique freudienne de l'objet perdu, Lacan a fait un nouvel usage de la répétition kierkegaardienne³ en la reprenant de manière originale et éclairante : « Notre mémoire est autre chose [que celle organique, soumise à un principe d'homéostat, qui réagit de

la même manière aux *stimuli*], nous dit-il. Elle intervient en fonction du trait unaire marquant la fois unique. »⁴ En effet, nulle façon de fonder rigoureusement une identité du type $x=x$ sinon à l'aide de l'écriture. Si, dans la répétition, s'éprouve l'expérience d'une *même* chose, mais répétée différemment, il faut bien supposer une inscription qui la fonde comme *la même*.

Un exemple mathématique assez simple permet de saisir ce point délicat. Si j'inscris plusieurs segments parallèles de même longueur sur une feuille de papier et que je les oriente dans le même sens, j'obtiens un vecteur unique. Cette unicité n'est pourtant pas lisible directement, mais est fondée sur la répétition du tracé des différents segments : le vecteur ainsi défini est donc unique, mais en même temps chaque segment qui le représente inclut une différence qui lui est propre. C'est donc un *trait d'écriture singulier* qui fonde à la fois « la même » du vecteur et sa différence. Le support matériel qui conjoint unicité et différence, voilà ce que Lacan appelle le trait unaire.

La répétition en trois temps et le saut de Danny

À l'instar de Kierkegaard, à ceci près que la conscience n'est nullement immanente à ce procès, Lacan donne à la répétition une logique construite en trois temps : un premier qui « repère » une trace de l'ordre d'une écriture, un second qui l'efface, et un troisième qui répète le premier sous l'espèce d'une équivoque. Il n'y a nulle continuité dans ce procès, mais *saltus* – saut qui n'est pas dialectique, qui ne réalise nulle synthèse, mais une rupture entre cause et effet. Entre « *la trace de pas* » et « *le pas de trace* » est ainsi tendue la discontinuité d'une bévue propre au sujet. La répétition du sujet rate donc sa visée qui serait de retourner à la première trace constitutive de la mémoire humaine.

Ainsi pas de mémoire inconsciente⁵, si on ne suppose et un effacement et l'oubli qui le caractérise. Ce que nous enseigne l'expérience analytique, c'est que le sujet peut vouloir effacer cet effacement, annuler l'acte qui a consisté à façonner le signifiant qui le représente.

Le film de Stanley Kubrick, *Shining*⁶, montre d'une certaine manière ce procès. Que se passe-t-il à la fin de ce conte fantastique ? Un enfant, Danny, possédant des dons de devin, est poursuivi dans un labyrinthe par son père, Jack Torrance⁷, hache à la main, prêt à le tuer. Pour échapper

à la mort, l'enfant s'arrête brusquement, fait trois pas en arrière, en remettant ses pas dans ceux laissés dans l'allée enneigée, puis *saute* dans une autre allée. Le père se fige pétrifié, perdu par l'absence de traces, et se transforme alors en un souvenir anachronique qui s'inscrit sur une photographie. Il y a dans cette fiction un écho à ce que Kierkegaard dit en filigrane dans son texte *Crainte et tremblement* paru la même année que *La reprise* : dans la répétition, au niveau de notre existence la plus pathétique, la plus mouvementée, la plus incohérente, la plus dénuée de sens, se répète *une faute* nouée au « péché originel » du père, qui en lui-même reste insondable ou injustifiable. Dans le *Shining* de Kubrick, c'est l'enfant, le vrai personnage principal, qui, effaçant en quelque sorte ses propres traces, se libère – à la différence de son père qui sombre dans la folie la plus furieuse – de l'insupportable que recèle l'existence.

1 • Ouvrage publié par S. Kierkegaard en 1843 sous le pseudonyme Constantin Constantius.

2 • S. Kierkegaard, *Miettes philosophiques, Le concept de l'angoisse, Traité du désespoir*, traducteurs Knud Ferlov et Jean-Jacques Gateau, Paris, Gallimard, 1990, p. 174.

3 • Un ouvrage récent, de Rodolphe Adam, fait le point sur ce sujet, *Lacan et Kierkegaard*, Paris, PUF, 2005.

4 • J. Lacan, « L'identification » (1961-1962), séminaire inédit, séance du 16 mai 1962.

5 • N'oublions pas que pour Freud mémoire et conscience s'excluent.

6 • Ce film est sorti en salle en 1979.

7 • Rappelons brièvement l'intrigue du film : employé, avec sa femme (Wendy) et son fils, durant un hiver, comme gardien d'un hôtel perdu dans les montagnes, Jack Torrance tente d'écrire un livre dans la tranquillité. Mais dans cet hôtel à l'architecture labyrinthique et étrange, un homme, sans raison, tua sa femme et ses deux filles jumelles. Troublé lorsque l'histoire lui est racontée lors de son entretien d'embauche, Jack sombre peu à peu dans une folie et se met à *répéter* cette sombre histoire.

LES CADRES SOCIAUX DU DEVOIR DE MÉMOIRE

par Matthieu Dubost

Le *devoir de mémoire* : c'est ainsi que Primo Lévi intitule le témoignage de son expérience dans un camp nazi. Page parmi les plus sombres de l'histoire, ce récit se présente comme l'exemple de ce qui ne doit pas être oublié. Car laisser se perdre dans la masse informe du passé cet épisode tragique, cela reviendra un jour ou l'autre à le voir se reproduire. C'est donc légitimement que cet ouvrage porte ce titre, comme le rappel d'une déontologie indiscutable.

« Le devoir de mémoire ». Expression aujourd'hui répandue et qui ressurgit au moment de chaque commémoration. L'histoire ne trouve donc plus sa seule justification dans le savoir désintéressé mais également dans sa fonction politico-morale. Elle nourrit le souvenir des événements importants, souvent tragiques, qui ont fait et font encore l'histoire des peuples. Elle travaille à éviter que le pire ne se reproduise. De manière plus générale, le devoir de mémoire se présente à nous comme un devoir *inconditionnel*, rendu plus urgent encore après la montée des horreurs au *xx*^e siècle. Le devoir de mémoire est un impératif de type catégorique, c'est-à-dire s'imposant sans condition, avec la force et l'indépendance d'un idéal transcendant.

C'est ici que peut apparaître une objection, à tout le moins une *nuance*, qui bien loin de mettre en cause l'importance des faits remémorés interroge simplement les conditions de l'expression de ce devoir. Car un *devoir de mémoire*, c'est autant un devoir qu'un devoir portant sur *la mémoire*. C'est dire que sous l'aspect formel de tout devoir – que Kant a suffisamment isolé – se glisse la matière même de cette forme, de sorte qu'elle prend le risque, si impérative soit-elle, de se voir modifiée, ne serait-ce qu'à la marge, par son objet.

Le devoir de mémoire, parce que devoir portant sur *la mémoire*, ne peut pas ne pas tenir compte de ce qui touche *la mémoire* elle-même.

Or ce qui la touche, ce n'est pas d'abord l'oubli mais bien plutôt les moyens du souvenir. Si l'on a en effet l'impression d'oublier ce dont on se souvenait, ce serait une erreur de croire que l'on se rappelle abstraitement. *Se souvenir n'est pas un rappel en soi mais une activité encadrée, jalonnée de repères.* Il n'est pas de mémoire abstraite.

À quels marqueurs obéit la mémoire ? Spontanément, on voudrait répondre qu'ils sont affectifs, que le souvenir dépend des événements qui nous ont personnellement marqués. Mais ce serait accorder encore trop de confiance à ses propres dispositions. Si le devoir de mémoire s'impose à l'homme en société, c'est aussi parce que c'est *la société* qui en dernier lieu organise la mémoire.

C'est ici qu'il faut convoquer la sociologie. Car en relevant une détermination impersonnelle de la mémoire, elle offre l'opportunité, non de relativiser l'importance de ce devoir, mais bien de nuancer son aspect transcendantal ou nouménal – pour le dire en termes kantien – et de lui donner *aussi* d'autres déterminations, non moins capitales. Envisager un devoir selon le cadre social qui le nourrit *en partie*, lorsque ce devoir porte sur le devenir de la société elle-même, ce n'est pas en réduire l'importance mais seulement en comprendre diversement l'origine.

C'est à cette étude que s'est employé Maurice Halbwachs dans son ouvrage désormais célèbre *Les cadres sociaux de la mémoire*¹. Cette étude commence par une simple description : « À 9 ou 10 ans, un enfant possède beaucoup de souvenirs, récents et même assez anciens. Que lui en resterait-il, s'il était brusquement séparé des siens, transporté dans un pays où on ne parle pas sa langue, où ni dans l'aspect des gens et des lieux, ni dans les coutumes, il ne retrouverait rien de ce qui lui était familier jusqu'à ce moment ? L'enfant a quitté une société pour passer dans une autre. Il semble que, du même coup, il ait perdu la faculté de se souvenir dans la seconde de tout ce qu'il a fait, de tout ce qui l'a impressionné, et qu'il se rappelait sans peine, dans la première. »² C'est à partir de cette intuition que se construit tout l'ouvrage. La mémoire n'est pas ce que chacun possède pour lui, encore moins ce qui existe en soi. *La mémoire est ce qui fait la société autant que ce que la société permet.* La mémoire n'existe pas abstraitement ; elle est ce que la société réactive pour lui donner sa place, parce que la société dans son ensemble en a besoin. Aussi la plupart de nos souvenirs ne sont mobilisables que

parce que l'entourage nous y pousse, parce que la société proche ou éloignée nous y incite. La psychologie reste dans l'abstraction lorsqu'elle traite de la mémoire comme d'une faculté isolée.

Halbwachs soutient cette thèse par une confrontation systématique aux résultats de la psychologie et de la philosophie. Il cherche à savoir ce que serait un souvenir absolument personnel. Or, même au plus intime, la mémoire est encadrée par des marqueurs sociaux. Halbwachs étudie également l'aphasie, comme un cas particulièrement éclairant de l'oubli et que l'on expliquait alors essentiellement par la neurophysiologie ou la psychologie. Or l'aphasique ne souffre pas tant d'une impossibilité de parler que d'une incapacité à se resituer dans un cadre social, vis-à-vis d'un entourage, de manière telle qu'il puisse s'inscrire dans une histoire et utiliser correctement son système symbolique.

L'analyse d'expériences singulières et la discussion des données expérimentales permet d'affirmer que la société contraint la mémoire et fournit notamment une interprétation du souvenir. Seuls les cadres de la société elle-même permettent de le fixer et de le mobiliser. C'est ainsi que « le passé, en réalité, ne reparaît pas tel quel, que tout semble indiquer qu'il ne se conserve pas, mais qu'on le reconstruit en partant du présent. »³ Toute mémoire a ses *cadres* et ceux-ci sont *sociaux*. La société, comme ensemble contraignant, travaille à créer les marqueurs de l'histoire et à définir son passé. C'est en cela qu'elle est source d'interprétation et organe d'élaboration des marqueurs mnésiques, *via* la famille, les classes sociales et la religion.

On peut même dresser *une histoire de cette mémoire* et s'apercevoir qu'un même événement, sous couleur du devoir de mémoire et de sa transcendance anhistorique, peut voir sa commémoration évoluer. La Première Guerre mondiale est un exemple particulièrement frappant de cette évolution. Avec les premières célébrations, on érige systématiquement des monuments aux morts avec les listes exhaustives des victimes. Chaque 11 Novembre, date alors inscrite et *distincte* dans le calendrier, on entend une sonnerie aux morts, on entonne la Marseillaise et toutes les générations se mêlent aux anciens combattants. Pour les pacifistes comme pour les autres qui luttent entre eux sur la signification de cette guerre, il s'agit de ne pas oublier en distinguant cette guerre parmi toutes les autres. Or, vers 1960, on évoque aussi ceux

qui ont protesté contre l'injustice et le gâchis humain. Les déserteurs et les fusillés retrouvent une place dans la mémoire collective, certes non pour blâmer les combattants mais pour rendre hommage à ceux qui ont joué un rôle dans la prise de conscience des horreurs de la guerre, pour les comprendre, et sans mettre en cause la célébration, on met en doute le nombre avoué de victimes. On continue donc de rappeler cet armistice en particulier et pourtant sa signification change.

La mémoire change donc en partie d'objet, non pour inventer un événement, mais pour le distinguer et pour lui donner une autre signification. *L'histoire est une mais la mémoire est multiple*, guidée par les cadres sociaux qui la forment. Cette explication sociologique n'enlève d'ailleurs rien à la complexité de ces marqueurs. *La mémoire collective*⁴ le confirme : plusieurs mémoires collectives peuvent entrer en jeu dans le marquage d'un événement, alors que l'histoire tend à se présenter idéalement comme unique⁵.

Plus généralement, cette interprétation ne retire rien à la nécessité et à l'urgence d'un devoir de mémoire, pris dans la complexité inhérente à la vie morale. Il ne s'agit pas de relativiser ce qui même dans un cadre social fait l'objet d'un impératif *catégorique*. Mais nous devons comprendre que, comme pour tout devoir sans doute, la mémoire répond à des exigences qui *dans une certaine mesure* reflètent une histoire et une identité sociales. On peut donc comprendre qu'il n'y a rien d'immoral à affirmer que *la mémoire comme devoir ne s'impose pas abstraitement mais renvoie à une nature toujours au moins en partie sociale*.

1 • Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), Paris, PUF, 1952. Une version électronique existe sur le site <http://classiques.uqac.ca>. C'est à cette dernière que nous nous référerons ici.

2 • *Ibid.*, p. 7.

3 • *Ibid.*, p. 8.

4 • Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950, éd. électronique disponible sur le même site.

5 • Voir notamment p. 56-57.

LA SCIENCE A-T-ELLE UNE MÉMOIRE ?

par Damien Guyonnet

Et néanmoins, sans la mémoire, que serions-nous ? [...] le cœur le plus affectueux perdrait sa tendresse, s'il ne s'en souvenait plus ; notre existence se réduirait aux moments successifs d'un présent qui s'écoule sans cesse ; il n'y aurait plus de passé.

Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*.

Le discours de la science moderne, inauguré par la science cartésienne, est-il un discours qui, par structure, ne refoule rien ? Et s'il ne refoule rien, peut-il faire mémoire ? En effet pour qu'il y ait mémoire, la possibilité de perte de mémoire est nécessaire. Nous arrivons au paradoxe suivant : l'impossibilité d'oublier annihile le principe même de la mémoire, celui qui permet de se souvenir. Alors, la science serait-elle le lieu de la mémoire impossible ?

Deux mécanismes distincts

Le principe organisateur de la science, comme l'a soutenu Lacan, a quelque chose du mécanisme que la psychanalyse appelle *Verwerfung* (forclusion), qui s'oppose à celui dit de refoulement. Quand on refoule quelque chose, c'est qu'on l'a admis dans un premier temps, avant de l'oublier et qu'il ne fasse ensuite retour. Mais quand l'admission préalable n'a pas eu lieu, quand rien n'est venu s'inscrire, rien ne sera oublié, refoulé. Néanmoins, il y a aussi un retour, bien évidemment différent de celui issu du refoulement.

Que rien ne vienne s'inscrire signifie en définitive que rien ne fera mémoire, ce qui n'empêche pas de réelles conséquences. Ainsi, le discours de la science rejetterait ce qui fait mémoire, non sans effets en retour sur le sujet, dus par exemple à certaines applications technologiques.

Quand ça fait mémoire

Le refoulement, pourtant cause d'oubli, permet de faire mémoire. Je refoule, donc j'oublie, mais alors je fais exister des traces. Cela travaille contre l'extinction du souvenir. Nous avons alors la définition de l'inconscient-mémoire, qui ne forme pas un tout exhaustif, fixe et sans faille, où tout serait déjà écrit, mais qui est constitué d'impressions, non définitives et qui attendent d'être remaniées. C'est déjà là une écriture. Ne reviendront à la conscience que de petits morceaux, à condition de savoir les lire. Premier constat : certaines choses ne pourront jamais revenir à la mémoire. Second constat : la psychanalyse ne vise jamais la vérité du souvenir refoulé mais la remémoration et la construction faite dans le présent. La « parole historisante » donnera toujours de nouveaux sens dans le présent aux faits du passé déjà inscrits, mais dont le sens avait été « emprisonné ». C'est ce qu'indique le rapport singulier que Swann entretient à la sonate de Vinteuil. Sonate qui a le pouvoir d'activer la mémoire de son amour pour Odette au-delà de la réalité et du temps, car qui peut aimer sans mémoire ?

C'est toujours dans l'après-coup qu'un souvenir prend son sens et que nous en obtenons des effets de vérité. Ce qui se réalise dans toute histoire, dit Lacan, est « le futur antérieur de ce que j'aurai été pour ce que je suis en train de devenir. »¹ La vérité historique ne dépend pas de l'exactitude des faits du passé mais de leur remaniement dans la perspective de ce qui va advenir. La place est laissée à la parole du sujet.

Le discours de la science

Situons l'apparition du « discours de la science » – véritable rupture dans l'histoire de l'Occident – au XVII^e siècle avec Descartes. Dans la troisième *Méditation*, Descartes déduit l'existence d'un Dieu non

trompeur garant du savoir scientifique. Dès lors, la science laisse son savoir courir tout seul et rien ne semble pouvoir l'arrêter. Alors, faute de limites, rien ne peut faire mémoire. Lorsque toute axiomatisation se doit de contourner ce qui fait obstacle, ce qui résiste à la formalisation, lorsque tout doit faire système, rien ne peut faire mémoire.

La science, à l'aide de lettres et de formules, pose un savoir qui, s'appuyant sur le principe d'identité, rejette la contradiction. Or, pour que le principe mémoire s'instaure – nous l'évoquions avec les remaniements de sens – le langage doit jouir pleinement de son principe d'équivocité. L'inconscient-mémoire brouille toujours les cartes : le sujet prononce le mot qu'il ne fallait surtout pas dire, en même temps qu'il oublie celui qu'il était prudent d'énoncer. Mais avec le discours de la science, plus de ratage, plus de secret. Le fantasme de rendre tout lisible travaille contre le principe mémoire.

Et du scientifique, que dire ?

La mémoire implique le « je » ; « je me souviens » s'amuse à l'écrivain. Elle nécessite le champ de l'énonciation, là où l'on cesse un temps d'être un moulin à paroles. Or, ce champ est rejeté dans la science. Le sujet scientifique, en tant que chercheur, doit se fixer pour l'essentiel sur ses calculs. Haro sur sa subjectivité.

Le sujet moderne

La naissance de la science s'accompagne de celle d'un nouveau sujet, dit par conséquent « sujet de la science ». Ce sujet ponctuel et évanouissant des deux premières *Méditations* a des affinités avec celui que la psychanalyse formalise. C'est le sujet du lapsus qui un court temps se révèle ne pas être maître de lui-même. Mais à peine la science fait-elle naître ce sujet qu'elle le rejette aussitôt². Certes, ce sujet rejeté ne constitue pas son objet d'étude, mais elle n'en travaille pas moins contre lui. Dans la même logique, elle cherche à le suturer, à faire en sorte qu'il ne soit plus sujet de son inconscient. Pire, qu'il n'ait plus d'inconscient, d'inconscient-mémoire justement, devenant ainsi un pur sujet rationnel. Ne plus être sujet de l'inconscient c'est ne plus être le sujet d'une mémoire et d'un discours qui lui préexiste, d'une histoire qui le précède.

Alors, quel serait le lien social formaté par le discours de la science où rien ne pourrait faire mémoire ? L'Autre du politique peut intervenir là où ça défaille et décider, sous forme d'injonction, que tel ou tel événement choisi fera mémoire, une mémoire censée alors valoir pour tous. *A contrario*, il peut aussi rejeter le devoir de mémoire. Quoi qu'il en soit, le véritable enjeu est celui-ci : comment faire pour que le sujet puisse encore avoir une mémoire ?

1 • Jacques Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 300.

2 • Voir la 3^e *Méditation* de Descartes où il introduit la figure d'un Autre garant de la certitude d'être, et de la continuité de cet être.

DU CÔTÉ DU DESSIN, LA MÉMOIRE

par Annabela Tournon

FRANÇOISE PÉTROVITCH ET LE PROJET *J'AI TRAVAILLÉ MON COMPTANT*¹

Pendant deux ans, Françoise Pérovitch, artiste, est allée rencontrer des personnes âgées dans des maisons de retraite, un peu partout en France. Le dispositif était simple : accompagnée d'un assistant, Françoise Pérovitch a demandé à cent personnes de lui raconter une expérience au travail. Les réponses retranscrites ont chacune donné lieu à un dessin. *J'ai travaillé mon comptant* est le livre qui rend visible cette démarche.

Ce livre, qui relève davantage de l'art conceptuel que du livre d'illustration, met en jeu la parole, le témoignage, et constitue un objet de mémoire du travail artisan, celui des ouvriers, bientôt disparu en Occident.

Cette parenté avec l'art conceptuel réside d'abord dans la rigueur du dispositif de départ : aller à la rencontre de femmes et d'hommes qui ont passé leur vie au travail, leur demander de faire le récit de leur expérience. L'artiste n'a pas fait de sélection : ainsi, les cent textes du livre sont les transcriptions des cent entrevues réalisées. Françoise Pérovitch a choisi la logique de l'ordre chronologique : les premiers interviewés sont les premiers imprimés. Autre point commun avec l'art conceptuel, les textes font autorité sur le visuel : par exemple, l'œuvre de Kosuth *One and Three Chairs* qui montre trois « chaises » (l'objet chaise, sa photographie, et la définition d'une chaise) bien que les trois représentations n'aient, du point de vue de leur réalisation, rien de commun – ou encore les contrats/modes d'emplois de Laurence Wiener, décrivant le processus de l'œuvre et qui deviennent ainsi l'œuvre « en puissance ».

C'est notamment sur ce point que Françoise Pérovitch se distingue : pas d'œuvre en puissance ni d'énoncé autoritaire. Les mots sont une

base, et dans les marges du récit, Façoise Pétrovitch trouve un espace pour proposer son regard. Sa liberté d'exécution, la grande variété de techniques que le livre expose – crayon, lavis, craie, collage, toutes « de l'ordre du dessin »² – s'inspirent du genre des textes, des récits de vie, qui n'ont pour ainsi dire rien de commun avec l'austérité et le caractère « administratif » des énoncés de l'art conceptuel. Enfin, si de fait le livre archive des textes de même nature, il tend à les différencier et non à les uniformiser, quand l'art conceptuel a souvent joué de la répétition (et de l'échec) des mêmes procédures. L'intervention de l'artiste parvient ici à singulariser chaque témoignage.

L'écriture qui transcrit un certain type de parole, des témoignages, contraste fortement avec le genre de communication que les médias utilisent : une communication transparente qui dévoilerait entièrement celui ou celle qui *communique*, un message destiné à être entièrement consommé par l'auditeur, sans résistance.

De nombreux artistes contemporains emploient la parole comme support, depuis qu'il s'agit moins d'image que de pensée dans l'art, et que la société du « tout visible » qui est la nôtre met en concurrence les médias et l'art. Si bien que ce retour au texte, tout comme la conjonction texte-image, s'avère être un bon moyen de se positionner en retrait du visuel et d'en contrôler un peu les effets.

Savoir écouter n'est certes pas exclusif à l'art ! Cela s'oppose même, dans une certaine mesure, à la figure « moderne » de l'artiste comme sujet souverain, moitié homme moitié superman. Car si le dispositif est l'œuvre de l'artiste, les paroles continuent d'appartenir à leurs auteurs.

Une telle œuvre est précieuse car elle nous parle de la mémoire du travail, et contribue ainsi à la construction de l'histoire, dans son « irréductible pluralité »³. Cependant, contrairement aux sciences humaines, Façoise Pétrovitch ne met pas en doute la parole dans le souci d'une soi-disant « objectivité ». Une telle démarche ne va pas de soi dans nos sociétés bureaucraties où, chaque jour davantage, ce ne sont pas les gens mais les machines, et les experts censés savoir les comprendre, qui nous informent de ce que les êtres humains ont dit. Le témoignage devient alors douteux, peu fiable, éventuellement matière à explication, au mieux caution quand tout est déjà décidé.

De ces paroles, le livre garde une trace.

La pérennité ainsi offerte par l'incarnation qu'opère l'objet d'art est *une*, si ce n'est la propriété de toute œuvre. Plus particulièrement quand il s'agit de dessin : de la même manière que les récits ne s'attardent pas à décrire précisément en quoi consistait le travail, et semblent dire que du travail les uns et les autres n'ont retenu que le « détail », les dessins de Françoise Pérovitch s'inscrivent en marge du récit qu'ils voisinent. Ils n'en sont pas l'illustration, ni l'explication, ni la représentation, contre la croyance qu'une image puisse remplacer un fait *in fine*. Ils participent, comme le dit Jacques Rancière, non plus au régime représentatif mis en crise dès le XIX^e siècle, mais au régime esthétique de l'art, où l'on peut faire de l'art de tout bois, et où le visible ne dépend plus de la parole. Si *J'ai travaillé mon comptant* a un rapport à la mémoire, c'est selon un mode différent de celui des monuments : il ne nous dispense nullement de l'engagement actif que requiert l'action de se remémorer. Mais si le monument menace la mémoire, car il s'y identifie à l'extrême pour finalement la remplacer, cette dernière n'en nécessite pas moins des objets inscrits dans le monde et qui retiendront, au moins un temps, certaines histoires de l'oubli. « Sans la mémoire, nous dit Hannah Arendt, et sans la réification dont la mémoire a besoin pour s'accomplir et qui fait bien d'elle, comme le disaient les Grecs, la mère de tous les arts, les activités vivantes d'action, de parole, et de pensée perdraient leur réalité à chaque pause et disparaîtraient comme si elles n'avaient jamais été. »⁴

Ce qui restera en mémoire, dit en substance ce projet, c'est ce qui n'a pas été consommé par le travail. Car, en marge de l'efficacité à laquelle les personnes interrogées étaient contraintes, des échanges humains, des discussions sans autre intérêt qu'elles-mêmes, étaient aussi possibles ; de la liberté en somme. Qu'en est-il aujourd'hui, quand les moyens même de production qui assurent la rentabilité et la compétitivité des entreprises sont devenus les mêmes que ceux des loisirs : Internet, technologies numériques, etc. ? Les hommes et les femmes d'aujourd'hui parviennent-ils à construire une vie qui ne soit pas seulement conditionnée par leur emploi ? Que parviennent-ils à en conserver ?

Voilà ce que nous retiendrons du projet de Françoise Pétrovitch : la mémoire ne fait pas bon ménage avec une société de consommation. D'abord parce que si l'expérience que chacun fait quotidiennement est exclusivement vouée à être efficace, il n'en reste rien. Ensuite parce que les objets de mémoire eux-mêmes, lieux, personnages, objets, s'ils sont destinés à être consommés, se dénaturent ; que l'on songe seulement au tourisme qui dévore les sites historiques, à la surmédiation des témoins des catastrophes.

À rebours, l'œuvre de Françoise Pétrovitch nous invite à réfléchir sur ce que sera la mémoire de ce que nous vivons aujourd'hui. Sans doute, les œuvres d'art y contribueront, tout comme l'œuvre des historiens et celle des intellectuels plus généralement. Mais il semble cependant que la société de consommation ne nous laissera que peu de reste pour constituer une culture et une mémoire dignes de ce nom.

1 • Françoise Pétrovitch, *J'ai travaillé mon comptant*, Paris, Un sourire de toi, 2005.

2 • Entretien réalisé avec l'artiste à Cachan, en mai 2007.

3 • Krzysztof Pomian, « L'irréductible pluralité de l'histoire », in *Le Débat*, n° 104, mars-avril 1999.

4 • Hannah Arendt, *La Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Agora Pocket », 1994, p. 141.

SOUVENIRS-ÉCRANS : LA MÉMOIRE AU CINÉMA

par Aurélie Pfrauwadel

« Ne passez pas à côté de l'existence, offrez-vous le souvenir de votre vie ! »¹

La société ReCALL vend des souvenirs factices. Elle propose l'implant de « souvenirs de vacances de rêve, moins chères et plus réussies que les vraies », ou l'« *ego trip* » qui permet de prendre séjour de soi-même en devenant quelque temps un autre (*Total Recall*). L'entreprise Lacuna Inc. offre la possibilité de tourner la page en supprimant de la mémoire les souvenirs douloureux (*Eternal Sunshine of the Spotless Mind*). Rien de tel pour oublier la mort de son chien adoré, ou faire sortir son ex de sa vie : « J. Barish est effacé de la mémoire de Clémentine Kruczynski. SVP, ne mentionnez plus jamais leur relation. »

La manipulation volontaire de la mémoire fait partie des principaux fantasmes sur la technique qui ont nourri le cinéma de science-fiction ces quinze dernières années. Depuis *La machine à remonter le temps* de George Pal (1960), les conquêtes protéiformes de l'espace avaient progressivement laissé la place aux voyages dans le temps. Au fil des années, la représentation du temps dans ces films a subi des changements significatifs : le déterminisme temporel et l'immutabilité du passé ont fait place à la multiplicité et à la malléabilité des cours du temps. Nombreux sont ces films sur la mémoire qui s'inspirent du célèbre romancier de science-fiction, Philip K. Dick. Reposant sur l'extrapolation de ce qui est techniquement envisageable à un moment donné, les possibles explorés par la science-fiction sont toujours profondément contemporains. Or, cette prolifération de films sur la mémoire semble marquer, au tournant du XXI^e siècle, une substitution de l'objet de fascination et d'angoisse :

le voyage temporel est délaissé au profit du thème de la réalité virtuelle.

Bien avant *Matrix* (1999), *Johnny Mnemonic* (1994), film référence du mouvement Cyberpunk, met en scène les inquiétudes engendrées par les progrès de l'informatique et des technologies numériques à l'ère du trop plein d'informations. Des coursiers de l'an 2021 renoncent à leurs souvenirs personnels afin de louer leur mémoire aux multinationales, pour stocker et transporter des données, et tromper ainsi l'espionnage industriel. Dans *Dark City*, autre « film culte », l'humanité est le vaste champ d'expérimentation des « Étrangers », extraterrestres en voie d'extinction ne disposant que d'une mémoire collective. Ils volent les souvenirs, les mélangent et les intervertissent, puis les réimplantent à d'autres, conférant ainsi à chacun un faux passé, afin de savoir si le secret de notre « âme » se résout dans la somme de nos souvenirs. Du point de vue humain, en tout cas, la réalité n'est pas ce qu'elle paraît.

Ces films ont en commun de mettre en scène une mémoire parfaitement manipulable, monnayable, et aliénable, et de se situer dans un avenir proche, voire au présent. Le danger potentiel qu'incarnent les nouvelles technologies et le progrès de la science n'est plus situé dans un lointain spatial et temporel : l'exploration de la virtualité a lieu ici et maintenant².

« Do you want to know the future ? » / « What about the past ? »

On est frappé par la récurrence des procédés figurants les processus d'effacement et d'implantation des souvenirs. Tandis qu'un écran présente l'imagerie cérébrale, défilent sur un autre les souvenirs correspondants. À l'aide de programmes informatiques, on détruit neurones et vie passée en un clic, comme dans un jeu vidéo. Ces artifices nous renseignent sur la manière dont la mémoire est conçue : matérielle, spatiale, et strictement localisable dans le cerveau. Plus intéressants sont les effets de boucle temporelle, de dédoublement et de « déjà-vu », inaugurés au cinéma par *La jetée* de Chris Marker (1963), où le personnage revoit, tel un souvenir, l'instant de sa mort (*Paycheck*), ou déambule dans sa propre mémoire (*Eternal Sunshine...*). L'image mentale du souvenir est de toute façon représentée sur le mode de l'image télévisuelle – où de manière absurde, on voit les personnages de l'extérieur dans leurs

propres souvenirs. Au cinéma, les souvenirs sont donc figurés « comme au cinéma » !

Si le ton se fait parfois didactique, les procédés figuratifs mis en œuvre sont le plus souvent ludiques et sans prétention, voire d'une infantilité plaisante. Le savant-fou de *Dark City* mélange des souvenirs chimiques dans des fioles d'apprenti sorcier : « un soupçon d'enfance malheureuse », « une pincée d'adolescence rebelle », « le souvenir d'un amant fougueux »... Les souvenirs idéalisés sont très stéréotypés, la question étant de savoir si quelques implants mémoriels, plus des photos de classe et des diapositives de vacances, suffisent à constituer une mémoire. Mais la « morale de l'histoire » vient systématiquement contredire cette hypothèse : avoir une mémoire, c'est être le sujet d'une histoire et avoir un corps affecté par le temps et ses cicatrices ; l'« âme » n'est pas dans le cerveau mais dans le cœur, et de toute façon, l'amour est plus fort que l'oubli. Si notre cerveau ne fait pas la différence entre vrais et faux souvenirs, notre mémoire n'est pas encore assimilable au disque dur d'un ordinateur – fausse frayeur...

« Vous n'êtes rien, vous n'êtes personne, qu'un rêve inepte ! »

Deleuze, dans ses deux ouvrages consacrés au cinéma³, fait du mouvement et du temps son essence, ces dimensions étant présentes non seulement dans le rapport du montage aux plans, mais aussi à même les images. Ce sont sans doute les films contemporains sur la mémoire n'appartenant pas au genre de la SF qui exploitent le mieux ce médium spécifique qu'est le cinéma, cet art du temps, pour faire toucher au spectateur le réel mis en cause dans le fonctionnement de la mémoire.

Nombreux sont les thrillers, films à suspens ou histoires à clefs qui fonctionnent sur le ressort de l'amnésie. *Angel Heart*, *Memento*, *The Machinist*, pour ne citer qu'eux : l'oubli est propice à l'énigme, aux intrigues où le personnage enquête pour reconstituer le puzzle de sa vie, indice par indice. La signification du tout ne se dévoile que rétrospectivement lorsqu'il se trouve lui-même au bout du chemin. La perte de mémoire offre aussi les ingrédients nécessaires au « drame psychologique », comme l'attestent magnifiquement *L'homme sans passé* et *Se souvenir des belles choses*. La construction de ces films essaie de refléter autant que possible l'état mental dans lequel est enfermé le héros.

Memento est une réussite du genre : le film est construit à l'envers, dans un ordre anti-chronologique, par séquences de quelques minutes, de sorte que le spectateur est mis exactement dans la position subjective du protagoniste qui a perdu la mémoire à court terme. Dans cette série de réveils où il faut chaque fois tout réapprendre, le public découvre et redécouvre avec Leonard les tatouages qu'il a calligraphiés sur son corps, et ces étranges Polaroids qui lui tiennent lieu de passé.

Ces films de genres disparates convergent avec ceux de science-fiction : la problématique de l'oubli permet de faire des films à deux niveaux, où l'on est incapable de dire, jusqu'à la fin, s'il s'agit d'un rêve ou de la réalité, ce qui est vrai ou faux. La dimension novatrice des films d'anticipation sur la mémoire réside dans leur aspect « psychologique ». Ce n'est plus le voyage dans le temps qui fait fiction, mais la question du statut de la réalité pour l'esprit, la paranoïa ou la schizophrénie, le psychisme et la maladie mentale. La science ne vient ici qu'amplifier cette faille qui sépare le personnage de lui-même et de son passé, de toute certitude sur la réalité et la vérité. Le Post-it obsédant de *The Machinist* pose finalement la seule question essentielle de ce cinéma de la mémoire : « *Who are you ?* »

1 • Les citations des intertitres proviennent du film *Total Recall*. Filmographie de cet article : *Angel Heart*, d'Alan Parker, 1987 ; *Total Recall*, de Paul Verhoeven, 1990 ; *Johnny Mnemonic*, de Robert Longo, 1995 ; *Dark City*, d'Alex Proyas, 1998 ; *Memento*, de Christopher Nolan, 2000 ; *L'homme sans passé*, d'Aki Kaurismäki, 2002 ; *Se souvenir des belles choses*, de Zabou Breitman, 2002 ; *Paycheck*, de John Woo, 2003 ; *Eternal Sunshine of the Spotless Mind*, de Michel Gondry, 2004 ; *The Machinist*, de Brad Anderson, 2005.

2 • Sandy Torres, *Les temps recomposés du film de science-fiction*, Laval, L'Harmattan, 2004.

3 • Gilles Deleuze, *Cinéma 1 – L'image-mouvement*, Paris, Minuit, 1983 ; *Cinéma 2 – L'image-temps*, Paris, Minuit, 1985.

LA MÉMOIRE DU CAUCHEMAR

par Carolina Koretzky

D'un « pour tous »

Jean Cayrol dans son récit des « rêves concentrationnaires » donne raison aux poètes. Certes, la veille au camp de concentration était un songe, mais pas de ceux qui accomplissent le doux désir de dormir. Cayrol, avec son expérience dans le camp, pourrait paraphraser Calderón en disant : *la vie est un cauchemar*. Avec une grande finesse, l'auteur témoigne de l'absurdité et du sentiment d'irréalité au camp, le déporté ayant comme seul refuge ses rêves nocturnes. Sûrement, dans le camp, la vie était dans le songe, seul lieu d'une vie où le désir était encore possible. Les rêves de paysage, d'évasion, de grands repas, des rêves en couleur, se situant entre défense et maîtrise¹, humanisaient le lien social par le récit partagé entre détenus au petit matin. Rêves qui, par l'expression directe d'un désir, permettaient que le sommeil soit gardé.

Si dans le camp, la veille était un cauchemar absurde et les songes le seul remède, les rêves post-concentrationnaires montrent un renversement. La vie, devenue paisible pour certains, est constamment dérangée par l'infiltration nocturne d'un passé qui ne cesse pas de se faire jour. *Les rêves sont devenus à nouveau des cauchemars du temps de paix ; ils font mal ; ils coupent le souffle ; le cœur est atteint*, explique Cayrol. À son tour, Primo Levi narre dans *La Trêve*, qu'à son retour du camp, il est hanté par un rêve affreux qui se répète sans cesse, toujours le même : dans un climat paisible et détendu, il se trouve à table avec sa famille, ses amis ou dans une paisible campagne, quand il est soudainement envahi par une profonde angoisse et écrasé par le poids d'une menace. Le rêve continue mais tout commence à s'écrouler autour de lui, l'angoisse se fait de plus en plus oppressante. Le chaos sous la forme d'un néant grisâtre est signifié : P. Levi se dit en rêve

qu'il est encore dans le camp et que « rien n'était vrai que le camp ». Ce qu'il pensait être la réalité : le retour, la famille, la chaleur du foyer, la paix, n'étaient qu'illusion. C'est à ce moment que le réveil advient. C'est toujours le même mot qui le réveille, sur un ton neutre : « *Wstawac* », « debout » en polonais, un mot de l'aube à Auschwitz.

Rêve traumatique qui le confronte à l'illusion de la vie, rêve indiquant que quoi qu'il en soit du confort retrouvé, la vie n'est qu'un songe où, à tout instant, tout peut s'écrouler. Moins chimérique est ce cauchemar intime qui ne cesse pas, qui ne trouve pas d'écriture définitive malgré toutes les pages imprimées. *Wstawac*, un mot charnière entre rêve et veille : « Le *Wstawac* déclenche la tempête quotidienne ».

C'est à sa sortie du camp que le sentiment de liberté, d'être enfin un homme parmi les hommes le pousse à dire, pour enfin « ébranler toutes les consciences ». Primo Levi témoigne d'un événement juste avant son arrivée : il se trouve entouré d'un avocat et de citoyens qui lui demandent de raconter ce qu'il venait de vivre. Dès qu'il commence son récit, un étrange sentiment d'anéantissement l'envahit, et il voit ses auditeurs s'en aller lentement l'un après l'autre : « j'avais, nous avions tous rêvé de quelque chose de ce genre pendant les nuits d'Auschwitz : de parler et de ne pas être écoutés, de retrouver la liberté et de rester seuls. »

L'Autre s'en va. La mémoire qui se matérialise sous la forme de récits, de témoignages, d'images, ne cesse de trouver ses propres limites. Si les écrits de Primo Levi sont d'une incomparable richesse c'est parce qu'en témoignant, il a pu transmettre non sans douleur ce qui ne pourra jamais être saisi par la parole.

La mémoire du cauchemar. Certes, dans cette perspective, c'est un énoncé paradoxal. Il l'est puisqu'il fait valoir une tension : entre récit et innommable. Au sein même de sa tentative de liaison en mots, la répétition continue de ce cauchemar ne cesse de montrer, de figurer et de faire valoir un impossible à transmettre.

Les risques d'un « pour tous »

Que les limites du récit mémorial se montrent dans ces cauchemars ne doit pas nous faire oublier le plus intime du vécu des survivants. Un premier risque est toujours présent : faire de l'expérience concentra-

tionnaire un « pour tous » *partagé*. C'est ce qui a lieu si l'on relie un peu trop rapidement cette expérience unique avec le fait que « pour tous » la parole laisse un reste impossible à dire.

Une corrélation directement proportionnelle peut être constatée depuis quelques années dans notre société : plus le monde est soumis à la loi de la programmation, plus la question du trauma, ou de son éventuel risque, monte en puissance, car, comment faire entrer dans le programme prévu et établi l'irruption d'un trauma, c'est-à-dire de ce qui est par essence impossible à programmer ?

Une nouvelle tendance s'est alors imposée : le calcul des risques possibles. C'est un effort, impossible certes, pour faire rentrer faussement et par la force le trauma dans l'universel : n'importe quel événement qui porte atteinte à la santé ou à la sécurité pourrait être élevé à la dignité de trauma puisqu'il n'était pas prévu dans les règles du contrat. Tout peut être trauma : catastrophe naturelle, attentat, guerre, accident, agression individuelle ou erreur technique d'une machine. Tant que l'événement dépasse le programme établi, il y aura trauma. Une gradation doit pourtant absolument se faire valoir : une véritable effraction traumatique n'est pas une altercation fâcheuse avec autrui, ni une inhibition, et encore moins une forte émotion.

Il faudrait pouvoir reconsidérer le statut de l'événement traumatique, celui d'une irruption inattendue, tout en tenant compte du plus intime où cet événement s'inscrit pour le sujet. Toute généralisation du traumatisme conduit à sa banalisation. Il faut donc, à chaque fois, un abord du singulier qui ne noie pas l'impossible. Il faut revenir ainsi à la mémoire du cauchemar dans son double sens qui n'en est qu'un seul : ces témoignages que la littérature nous a laissés, remémorent l'impossible à dire, chaque fois dans un récit où la singularité d'une vie est célébrée. Pour que ces témoignages ne deviennent pas lettre morte, un pas de plus est requis. Ces cauchemars ne réveillent plus les survivants, c'est nous qu'ils doivent réveiller, peut-être du sommeil scientifique du risque calculé.

1 • « Le prisonnier était maître de son sommeil ; le SS n'avait pas de prise ni d'autorité sur ces quelques heures où toute chose vécue était imaginée jusqu'au paroxysme d'une vision surnaturelle. » Jean Cayrol, *Les rêves lazaréens* in *L'œuvre lazaréenne*, Paris, Opus Seuil, 2007.

POLLI
TIQUE
INTERN
NATIO
NALE

POLITIQUE
INTERNATIONALE

POLITIQUE DE MÉMOIRE ET JUSTICE INTERNATIONALE

LA JURISPRUDENCE DE SREBRENICA

par Alice Creff

Les génocides perpétrés au Rwanda et dans la province du Darfour ont montré une fois de plus l'impuissance de l'ONU face à des actes dont elle avait pourtant connaissance, ce que Kofi Annan a lui-même qualifié de « péché d'omission ». Dans les années à venir, les institutions de justice internationale vont être amenées à juger les coupables de ces crimes et à en établir les responsabilités collectives, car seules des sanctions pénales internationales pourront permettre à l'ONU d'atténuer cet échec. Malheureusement, l'avis rendu en février dernier par la Cour internationale de Justice de La Haye (CIJ) à propos du génocide de Srebrenica nous montre que l'impuissance de la communauté internationale vis-à-vis des crimes contre l'humanité se traduit également dans les décisions judiciaires.

Les événements de Srebrenica s'inscrivent dans la logique des opérations de nettoyage ethnique menées par les séparatistes serbes suite à la déclaration d'indépendance de la Bosnie en 1992. Le 11 juillet 1995, les forces serbes de Bosnie, menées par le général Ratko Mladic, entrent dans l'enclave bosniaque et exécutent froidement plus de 7000 hommes bosniaques désarmés, malgré la présence de Casques bleus néerlandais. L'inaction des Casques bleus pousse l'OTAN à intervenir et précipite la signature des accords de Dayton qui mettent fin à la guerre de Bosnie. Mais une autre guerre, celle de la mémoire, a perduré.

La politique de mémoire passe désormais par la justice

Cette bataille, qui avait déjà commencé au plus fort de la guerre dans le champ de l'histoire – par exemple à travers la réécriture des manuels

d'histoire serbes, croates et bosniaques dans un sens séparatiste et guerrier afin d'exacerber leurs aspirations nationalistes¹ – s'est ensuite poursuivie devant la Justice. Comme l'indique Annette Wieviorka, une nouvelle politique de mémoire a en effet vu le jour, depuis les procès de Nuremberg, par laquelle s'établit « un lien indissoluble entre justice, mémoire et histoire »². La justice internationale avait ainsi permis d'élaborer une mémoire européenne garantissant la paix et servant de base à une identité commune.

La guerre en Yougoslavie a ébranlé l'Union européenne dans sa volonté de cohésion et d'élargissement, ce qui explique sans doute l'extrême rapidité avec laquelle la justice internationale s'est saisi du dossier. Dès 1993, le Conseil de Sécurité de l'ONU instaure le « Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie » (TPIY) afin de juger les individus coupables de violations du Droit international. Immédiatement après le massacre de Srebrenica, Ratko Mladic et Radovan Karadzic – le dirigeant politique des Serbes de Bosnie – sont inculpés pour crimes contre l'humanité et génocide. La politique de mémoire, qui s'intensifie au cours des années 90, n'aura jamais été aussi contemporaine des événements qu'elle traite. L'Europe veut rétablir au plus vite la paix à ses portes en arrêtant et jugeant les présumés coupables.

Une décision ambiguë

Mais pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, la justice internationale va être amenée à prendre position au-delà des responsabilités individuelles. La Bosnie a en effet porté une accusation de génocide contre l'État serbe devant la CIJ, organe consultatif de l'ONU dont le rôle est essentiellement symbolique.

La Cour a rendu son avis en février 2007, déclarant que parmi les crimes commis par les troupes serbes (meurtres de masse, viols, camps de détention) seul le massacre de Srebrenica constituait un génocide, parce qu'il avait obéi à « l'intention spécifique de détruire en partie le groupe des Musulmans de Bosnie de Srebrenica »³.

La suite de l'avis est paradoxale : la CIJ déclare que la Serbie est coupable de ne pas être intervenue pour prévenir le génocide se déroulant à Srebrenica, qu'elle a mis à disposition des troupes des Serbes de Bosnie « des ressources militaires et financières considérables »⁴, et qu'elle ne

coopère pas avec le TPIY en vue de livrer Ratko Mladic et Radovan Karadzic, en fuite depuis leur inculpation. Malgré cela, elle ne déclare l'État serbe ni coupable ni complice du génocide.

Le pouvoir en place à Belgrade savait qu'un massacre était en cours mais n'a rien fait pour l'empêcher malgré l'influence qu'il pouvait exercer sur ses auteurs. Aucun effort n'est fait pour les poursuivre. La Cour internationale de Justice choisit donc de ne pas donner à la non-intervention la valeur d'un acte impliquant des responsabilités, fabriquant ainsi l'histoire d'un génocide sans coupables.

Au-delà de la responsabilité criminelle : la culpabilité politique

La décision de la CIJ a suscité le soulagement des Serbes et provoqué l'indignation des Croates et Musulmans de Bosnie. Elle n'aura eu pour conséquences – puisqu'elle n'a octroyé aucune réparation aux rescapés et aux familles des victimes – que de raviver les tensions entre les peuples de l'ex-Yougoslavie.

L'avis consensuel de la CIJ – qui cherche à donner satisfaction aux Bosniaques tout en ménageant la Serbie – échoue à produire un effet d'apaisement parce qu'il ne prend pas en compte la culpabilité politique – que Karl Jaspers distinguait de la responsabilité criminelle⁵ – des citoyens et des dirigeants serbes qui soutenaient la politique d'épuration ethnique du régime de Slobodan Milosevic. Ainsi le directeur d'une ONG serbe expliquait juste avant le verdict à un journaliste du *Monde* pourquoi il soutenait l'initiative de la Bosnie : « Nous devons être responsables. C'est important pour ma génération. Ce n'est pas une question de regrets, d'excuses, mais de reconnaissance des crimes. »

Tous les génocides perpétrés au xx^e siècle sont le fait d'États ou de groupes s'inspirant directement de l'idéologie d'un État, et Srebrenica ne fait pas exception. Poursuivre uniquement Ratko Mladic et Radovan Karadzic ne pourra donc suffire à réconcilier les peuples de l'ex-Yougoslavie. Nous touchons là aux limites du traitement judiciaire de la mémoire.

La « jurisprudence Srebrenica »

Cet avis s'avère donc à la fois commode pour l'Union européenne, car il ne compromet pas une future adhésion de la Serbie, et pour l'ONU,

dont les Casques bleus auraient pu être poursuivis au même titre que l'État serbe pour ne pas avoir empêché le déroulement du génocide. Des familles de victimes de Srebrenica l'ont bien compris et ont engagé une action judiciaire contre l'ONU pour ses responsabilités dans la chute de l'enclave. Mais au-delà de Srebrenica, cette décision fait jurisprudence et envoie un signal à ceux qui, notamment au Darfour, ont regardé sans rien faire un génocide se perpétrer. Le Soudan et la Chine peuvent se rassurer, ils ne seront pas inquiétés.

1 • Gordana Igric, « Relectures guerrières de l'histoire yougoslave », *Le Monde diplomatique*, septembre 1995.

2 • Annette Wieviorka, « Justice, histoire et mémoire. De Nuremberg à Jérusalem », *Droit & Société*, n°38, 1998.

3 • Voir le compte-rendu du jugement sur le site de la CIJ : <http://www.icjciij.org/presscom/index.php?pr=1897&pt=1&p1=6&p2=1>.

4 • *Ibid.*

5 • Karl Jaspers, *La Culpabilité allemande*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

LE BORD DE NOUS-MÊMES

par Caroline Pauthe-Leduc

Le débat sur l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'Union européenne a repris de plus belle depuis l'ouverture en octobre 2005 des négociations d'adhésion. Les opposants à cet élargissement cantonnent bien souvent leurs arguments à la thématique identitaire, indexant au bon sens l'antagonisme supposé des civilisations européennes et turques. Cette conception tend hélas à renforcer en miroir les fixations identitaires turques, au sein de son appareil d'État comme de son opinion publique à l'euro-scepticisme croissant. Ainsi la loi votée en France au printemps 2006, permettant de réprimer la négation du génocide arménien, a-t-elle scandalisé la Turquie, et agacé même ses intellectuels œuvrant à la chute de ce tabou qui imprègne la société turque.

La demande de reconnaissance du génocide arménien par certains hommes politiques, notamment français, est-elle un simple prétexte pour garder nos portes fermées à la Turquie ? À cette exigence les Turcs rétorquent aisément qu'il n'a pourtant jamais été question que le maintien de la France en Europe soit conditionné à la reconnaissance législative de ses crimes en Algérie. Il est vrai que l'UE se tient prudemment à l'écart des querelles historiques lors des élargissements, refusant la position d'arbitre : c'est seulement la situation actuelle des pays candidats qui détermine l'ouverture des négociations d'adhésion. La reconnaissance du génocide arménien n'est donc pas une demande formelle de l'UE, même si le Parlement européen encourage vivement la Turquie à mettre en œuvre ce travail de mémoire.

En effet, cette question n'est pas indifférente aux fondements du projet politique de l'Europe, dans la mesure où les frontières de cette dernière dépendent de sa conception de l'altérité, qu'elle définit et réalise à la fois

dans son processus même. Sans présumer de la tactique efficiente pour obtenir la reconnaissance du génocide arménien en Turquie, il s'agit de coordonner le statut de l'altérité que nous voulons pour l'Europe à la façon dont les Turcs considèrent leur propre altérité – que la question arménienne fait valoir exemplairement.

Europe, « *borderland* »

Ce que serait l'identité européenne reste à la réflexion frappé d'une indétermination radicale. Les frontières qui permettraient de la circonvenir, qu'elles soient géographiques, culturelles ou historiques, n'ont pas cessé de se déplacer. Même l'évidence géographique bien souvent invoquée n'y résiste pas, comme en témoignent les cas de Chypre ou des territoires extra-métropolitains. N'en déplaise aux conceptions essentialistes, l'Europe n'est pas une entité étanche mais une représentation collective construite et variable au cours de l'histoire. Les traités fondateurs de l'UE l'ont bien compris, eux qui excluent les critères linguistique, religieux, ethnique, et n'en définissent pas les limites géographiques. Si le projet européen est fondamentalement pluraliste et ouvert, c'est justement parce qu'il a consenti à cette indétermination qui fait de la constitution de son territoire un fait avant tout humain. Les frontières de l'Europe sont purement de droit, et de désir commun. La construction européenne procède ainsi d'une opération dialectique et performative : l'identité européenne suspendue à son point d'indétermination est pourtant fixée dans l'après-coup de l'acquis juridique européen et de ses élargissements successifs.

La réflexion d'Étienne Balibar sur les frontières de l'Europe peut nous permettre de repérer en quoi ce modèle des frontières a transformé le statut de l'autre. Il s'oppose à la thèse du « choc des civilisations » chère à Samuel Huntington (1997), car celle-ci en se concentrant artificiellement sur les différences entre les civilisations, les présente dès lors comme incompatibles, projetant à l'extérieur la conflictualité¹. Pour E. Balibar, en effet, « les frontières ont changé de place. Alors que traditionnellement [...] elles devraient être *au bord du territoire*, marquer le point où il cesse d'exister, il apparaît que les frontières et les pratiques institutionnelles correspondantes se sont transportées *au milieu de l'espace politique*. »² Si l'Europe *n'a pas* tant de frontières qu'elle

n'en est une³, c'est qu'elle réfléchit en son sein même la superposition des frontières. Celles-ci sont d'une part multipliées par la variabilité des degrés d'appartenance à l'Europe, plus ou moins affirmée ou atténuée (zone euro, accords de Schengen, Conseil de l'Europe et/ou OTAN mais non UE – comme dans le cas de la Turquie). Mais c'est surtout la fonction institutionnelle de la frontière, par la régulation normée et proprement discriminatoire de son franchissement, qui la déplace à l'intérieur, puisqu'elle crée une distribution inégale du droit de circulation de ses résidents selon leur statut : facilité pour certains, entravé pour les autres – les sans-papiers par exemple. La frontière indexe là les conditions d'une altérité interne.

L'Europe n'a donc pas renoncé au mythe de la clôture identitaire, mais l'a déplacé, lui aussi, à l'intérieur de son espace. Les mécanismes d'exclusion perdurent, voire se renforcent, visant les mouvements migratoires issus de l'histoire coloniale, au point de jonction des intérêts internationaux et de la politique intérieure de l'immigration des nations européennes. À la périphérie de son espace, les frontières ne sont pas des cloisons imperméables séparant les populations, mais des lieux d'intenses frottements, aux usages multiples.

Aussi ces frontières peuvent-elles être motrices de l'invention sociale et politique par l'« élaboration négociée d'intérêts communs », dans la mesure où il est possible de les interpréter comme « points de rencontre »⁴ qui questionnent notre rapport à l'altérité, et en retour définissent notre identité. Ainsi l'Algérie est une frontière interne de la France – autrement dit cette frontière est la façon dont notre histoire commune fait interprétation de la France. Consentir à cette altérité interne, interprétante et dérangement, est propre à opérer la transformation des conflits sociaux en capacité politique collective dans l'assomption de la « démocratie conflictuelle »⁵ qu'E. Balibar appelle de ses vœux.

L'altérité turque

Si la Turquie est bien une frontière de l'Europe qui lui permet jusqu'à présent de faire jouer sa différence avec le monde musulman, ce jeu reste ouvert à la décision politique de son adhésion éventuelle. Les frontières Orient-Occident ont souvent varié, et l'Europe n'a pas forcément vocation à se figer dans un « club chrétien ». La Turquie a

d'ailleurs par là l'une des caractéristiques de la frontière interne, puisque de nombreux ressortissants turcs ou d'origine turque résident en Europe. L'adhésion de la Turquie, si elle avait lieu au terme du processus – qui peut prendre plus d'une dizaine d'années – modifierait la légitimité de la présence turque, et par glissement, musulmane, en Europe – point d'achoppement, parmi d'autres, de l'identité européenne. Cette perspective effraie probablement les opposants à l'adhésion dans la même mesure que le poids économique et politique important que la Turquie en obtiendrait.

Le désir d'Europe de la Turquie est ancien et ardent, comme en témoigne sa demande d'association à la construction européenne très peu de temps après l'entrée en vigueur des traités de Rome, et le rythme significatif et constant des réformes qu'elle a mises en place, notamment à partir de 2001, pour satisfaire aux exigences de l'UE, comme l'emblématique abolition de la peine de mort. Cependant, des réserves sérieuses subsistent dans la lutte contre les discriminations et pour la liberté d'expression. L'article 301 du code pénal turc condamnant l'insulte à l'identité turque en est un des points de focalisation, régulièrement invoqué encore pour empêcher l'accès de la question arménienne au débat public. Le génocide arménien a en effet un statut spécial puisque sa négation participe du fondement même, par Mustapha Kemal Atatürk, de la République laïque turque au début du xx^e siècle, sur le modèle de la France. En effet, la réalisation d'une identité turque homogène s'est fondée sur le rejet des six siècles d'histoire ottomane la précédant et s'achevant par le génocide. Le refus de la création d'un État arménien, propre à diviser la population de Turquie, a ouvert la voie aux massacres. Bien qu'Atatürk les ait d'abord dénoncés, le rapport aux Arméniens, indexé sur une altérité radicale, a dès lors institué l'identité turque.

Néanmoins, les appels de l'UE à l'abrogation de l'article 301 ne sont pas restés sans effet. Depuis quelques années, le voile de l'histoire officielle se soulève, articles et livres paraissent sur le sujet, et les procès aboutissent le plus souvent à des non-lieux. En 2005, on a même autorisé une conférence sur les Arméniens à la fin de l'Empire Ottoman, réunissant des intellectuels arméniens et turcs, ce qui n'aurait pas été envisageable il y a encore peu. Abdullah Gül, le Ministre des Affaires

étrangères récemment élu Président de la République, y avait fait lire un message : « La Turquie doit faire la paix avec elle-même et avec son histoire. »

Sans attendre que le travail de mémoire s'établisse selon les mêmes coordonnées que dans le monde occidental, l'UE doit maintenir la valeur d'aiguillon du processus d'adhésion sans quoi elle risque de piéger la Turquie dans sa réaction identitaire et dans les dérives nationalistes ou fondamentalistes qui y restent en germe. L'Europe comme instance d'interprétation peut faire valoir le déplacement du statut de l'altérité qui la caractérise en encourageant les manifestations d'initiative locale du traitement mémoriel du génocide arménien.

1 • S'inscrivant dans la filiation de Carl Schmitt pour qui la distinction ami/ennemi structure l'ordre mondial.

2 • E. Balibar, *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, La Découverte/Poche, 2001, p. 175.

3 • E. Balibar, *L'Europe, l'Amérique, la guerre. Réflexions sur la médiation européenne*, Paris, La Découverte, 2003, p. 33-35.

4 • *Ibid.*, p. 54.

5 • *Ibid.*, p. 39-40.

ET
AU
ET AUTRES
TR
ES

ACCORDS ÉCRITS ET IMPARFAITS

par Luc Garcia

Nous en avons déduit un jour qu'en rapport au langage, nul paradis ici ne se sustentait de la lettre ou du stylo penché sur la feuille, fut-elle noircie par l'encre.

L'écriture chinoise, quant à elle, nous dit Lacan, est une coupure dans la langue. La langue chinoise, engageant chaque phonème dans sa morphologie. Le phonème entendu d'une voix, cette voix soutenue d'un regard posé vers le dessin écrit. Le dessin, vecteur de ces objets concernés d'un désir. Existe-t-il alors, altéré de l'oubli de ce monde agité, un sujet qui, comme tel, serait exclu d'un objet appelé *a* ? Les valences de l'objet sont multiples et plurielles, elles ne se déclinent pas sous l'angle des mesures, ni même de l'interdit, ni encore de la retenue puissamment évoquée par les âmes inspirées de l'ennui, de l'effacement et de l'hésitation. L'écriture se rapproche d'une forme, d'une trace, répondant d'une jouissance, et viendrait loger là une ondulation majestueuse et lente.

Plus de privilège particulier, littéraire, poétique, esthétique, mais la subsistance de ce plus petit commun qui concerne chacun : faire bouger quelque chose pour que la civilisation, moins que la civilité, donne au sujet à se trouver inscrit dans le monde de la vie, moins qu'en celui du ravage de la jouissance isolée. Comme Lacan le souligne du visage, n'en resterait alors plus que les traits du contour.

Une jouissance en moins ne revient pas à la compter, à s'en séparer doctement, débarras, pour reposer sur la table de la mort, ce qui ne s'écrit plus, engendrant seulement ce plaisir épicurien, télévisuel, spectacle, au naturel, comme une épaisse dorure recouvrirait l'insalubrité du désir, emmuré par les fantômes ordinaires des pavillons de banlieue. La sainteté du désir de certains névrosés s'habille généreusement de ces atours qui contournent mais ne dessinent, quant à eux, aucun contour qui leur fasse exception. La littérature actuelle a pour finalité, souvent, de raconter les vapeurs de gens plongés dans l'argentique glacial de bavardages inavouables, nourris du silence de leurs chambres noires où rien ne se révèle, sinon d'insatiables récurrences sur les déboires d'une vie, prise dans les tenailles d'avoir peur, toujours, de son ombre portée. Quelques gorgées de bière, un peu de jambon certains soirs, quelques voyages initiatiques à la recherche de paradis rarement présents.

Ce qui se laisse, soustrait, ce qui se perd, défait, n'est pas certain, déterminé ou déterminant. Ne saurait s'engager autre élément que, seul, un sujet, qui n'est plus alors jouet de sa bêtise à vouloir effacer, fut-ce au titre d'un ratage. Peut-être sera-t-il, ce sujet hier indistinct et consommateur assouvi de dividendes irréels, en mesure de répondre de lui.

Les contours concernent l'écriture en ce que la vie est une fête en larmes. Ces larmes qui dessinent le visage du sujet commémorant la castration, et la multitude de ces mondes dont il ne croyait pas aux puissances salvatrices. L'écriture comme le dessin d'un contour, celui du sujet, qui n'est plus alors rendu en son décharnement corporel. Celui qui tenait là son stylo ou le clavier de son ordinateur, mettant son corps en jeu, la nuit, savait qu'autour des étoiles il y avait des hommes qui rêvaient pour mieux se rendormir.

L'écriture du sujet est celle qui ne connaît jamais de point limite. L'écriture est une question à laquelle ne viendrait en

écho pas même une réponse lui donner certitude, sinon situer toujours plus loin le point d'une jouissance, engagée d'un désir soutenu de ses multiples circuits. Une question engage le sujet en son tressaillement viscéral. C'est celle de l'incertitude du sujet en son être comme nature. En cela, le contour d'un homme et le contour d'une femme ne se distinguent pas. Le sujet posera la question, inlassable vivant d'en refouler l'adresse perpétuellement renouvelée, de savoir, et ce depuis son plus jeune âge, s'il est homme ou femme.

Les écritures de l'histoire réintègrent les nobles, lorsqu'une révolution passée, revient à la même place, ce qui, de toujours, n'aura cessé d'y être. Quelle main écrit donc sur chaque page de chaque seconde depuis que les siècles n'existaient pas même encore ? L'écriture n'est pas le privilège de l'alphabet. Elle se fonde d'une transmission, toujours nouvelle et un peu plus étrangère, arrimée d'un désir dont la cause est viscéralement ce qui subsiste lorsque tout est parti. Nous connaissons ces sujets qui ne savent ni lire ni écrire, comme l'interdit civilisateur voudrait bien faire d'eux, pourtant, les valets récepteurs-émetteurs d'un robot nommé communicationnel. Ils reconnaissent bien des choses, précisément à leurs contours, et quelques fois seulement au dessin qui les fonde. Telle cette dame, animée d'un infatigable besoin de transmettre ce qu'elle n'avait pas eu au moyen de ce qu'elle n'aurait jamais. Prenant le bus, courant chez le coiffeur bien qu'elle fût grippée, elle tenait à ce contour de le reconnaître comme tel, et signer là son élan pour la vie. Manoeuvrant toujours, ses inventions n'existaient qu'en une prochaine. Une agrafe, quelques fois, suffisait, sa signature dessinée avec soin, une carte d'identité dont la date de naissance était reçue de l'administration, et non celle du jour qui l'avait vu pourtant naître. Elle était bien d'un lieu, mais surtout d'une promesse, à ce que d'écriture, ce soit celle de sa vie, peu importe socialement d'en attester la preuve.

Civilement, le cœur viscéral d'une promesse n'est jamais celui de la main que l'on tend, dès lors que d'écriture n'est entendue qu'épanchement. Sans quoi la vie sera réduite aux intrigues de cour qui hier condamnaient l'aile droite de Versailles à signer les parchemins d'interdits pour asphyxier l'aile gauche.

L'écriture singulière viendrait alors en une scène masquée voir s'affronter la rivalité des désirs pour que seul subsiste le plus fort comme au temps des duels. Mais il est un duel où aucun Autre ne vient répondre, l'écriture est celui-ci. Un duel sans Autre.

À la question de savoir pourquoi donc l'on écrit, les surréalistes avaient retenu une réponse : pour devenir riche et célèbre. C'est au moins le genre de sentence qui ne répondra à rien. Mais que faire donc de l'adresse ? Une adresse écrite est d'abord un lieu, noué d'un transfert comme une histoire d'amour. Le corps habite des empreintes, des traces qui ne s'effacent pas. Si l'écriture est sans Autre, elle ne fait pas rapport où celui-ci n'est pas.

Ce sujet autiste qui me fait écrire sous sa dictée. Cette pratique semble apaiser les puissantes tenailles par lesquelles il tient mon bras et imite mes gestes. Or, le secrétaire de l'aliéné n'est que celui du paranoïaque. Ma docilité le rapproche, et le décollement espéré devient plus crucial encore. Il refuse l'Autre. Et de mon côté, il devient mon Autre d'écriture. Il sera impossible de lui dire que les meilleures choses ont une fin. Il ne pleurera pas son chagrin, à se demander pourquoi, qui et comment lui vouent la haine de ne pas rester avec lui, comme se dirait là d'une signature pour la vie. Il montre que la clinique avec la psychose est étrangeté avant d'être consentement.

Alors, réduisons plus encore : l'écriture est une inénarrable étrangeté. Une terre inconnue dont ne subsistent que quelques meubles, une famille, peut-être, un littoral comme il est coutume de dire d'où l'on entend quelques rires, quelques cris, et les vagues qui ne s'effacent pas d'elles-mêmes, d'insister, inlassablement, toujours, et que l'on nomme réel.

INVITÉS
DU
DIABLE

JEAN-PAUL DOLLÉ

MONUMENT ET MÉMOIRE VIVE

Propos recueillis

par Anaëlle Lebovits et Aurélie Pfauwadel

Jean-Paul Dollé, philosophe et écrivain, enseigne depuis 1969 à l'École d'architecture de Paris-la Villette. Il a été l'un des animateurs du débat public sur la ville, sur la question de l'urbanité et de la citoyenneté. Cofondateur de Banlieue 1989, il a milité pour que la citoyenneté devienne un enjeu fondamental de la recherche philosophique et de la scène politique démocratique. Il anime le réseau architecture-philosophie composé d'architectes, de chercheurs et de philosophes. Il a notamment publié Haine de la pensée (1976), Fureur de Ville (1990), L'ordinaire n'existait plus (2001), Le territoire du rien (2005).

Anaëlle Lebovits : Pour commencer, je voudrais que l'on parle des monuments et de leurs rapports à la mémoire. Ce qui relève de la mémoire, surtout lorsqu'il s'agit d'une mémoire tragique, garde toujours quelque chose d'assez intransmissible comme tel. Or, tout monument ne participe-t-il pas à une entreprise de refoulement de la mémoire dans la mesure où il sert à commémorer un événement réel, caractérisé par le morcellement des corps, les ruines et les gravas... mais se présente lui-même comme totalité érigée ? Là où le réel est au fond plutôt du côté du morcellement, le monument semblerait avoir une tendance à faire oublier ça.

Jean-Paul Dollé : Oui, mais le « monument » n'est pas d'abord architectural. Le monument, c'est ce qui fait souvenir. Donc il peut y avoir toutes sortes de monuments. Il se trouve – et ce n'est sans doute pas un hasard – que lorsqu'on emploie ce mot dans le langage courant, on pense au monument édifié dans un espace, à quelque chose de l'ordre d'une construction, d'un bâti quelconque. On pense au monument comme à ce qui *se montre* pour faire souvenir ; mais un monument peut aussi être de l'ordre de l'écoute, ou de la vision littéraire – des textes peuvent fonctionner comme des monuments.

Le type classique est le « monument aux morts ». Que signifie faire des monuments aux morts ? Ça ne peut être qu'une métonymie, une toute petite partie de ce qui concerne ces morts dont il faudrait se souvenir. Donc, si l'on file votre comparaison, il est vrai que le monument en tant que « monumental » fixe et fige. Il peut alors avoir une fonction d'annihilation ou de manipulation de la mémoire. D'ailleurs, en général, le monumental, c'est fait pour ça : pour forcer un certain regard sur la mémoire, et d'abord sur les morts qu'on choisit d'honorer ou pas. Dans le monumental, c'est la mort héroïque qui est commémorée, et il y a toujours là la manipulation plus ou moins explicite d'un pouvoir.

A.L. : Au fond, cela serait toujours le cas. Il y a évidemment des degrés dans le monumental : en Union Soviétique, par exemple, comme dans tous les régimes totalitaires, on avait des monuments « monumentaux »... Mais je me demandais si même concernant les plus petits monuments, il n'y a pas toujours quelque chose d'irreprésentable qui y est dissimulé. De ce fait même, le monument architectural n'est-il pas toujours voué à refouler ce qu'il veut précisément commémorer ?

J.-P.D. : Certainement. Qu'il soit architectural ou sculptural, il est vrai que le monument au mieux colmate, au pire refoule et même empêche, inhibe la mémoire. Plus encore : il peut radicalement la transformer ou la travestir. De la mémoire d'une défaite, on peut

faire la mémoire d'une victoire ; de la mémoire d'une atrocité, on peut faire une gloire. La mémoire est une arme. Le monumental relève toujours de l'ordre du pouvoir. C'est vrai y compris du pouvoir privé : si l'on prend l'exemple d'une tombe, il ne s'agit pas d'un pouvoir politique, collectif, mais de celui d'une famille qui peut mettre en scène la manière dont elle veut qu'on se souvienne de ses morts. C'est une politique familiale qui a été beaucoup pratiquée dans les cimetières.

A.L. : Justement, si ce qui se montre est toujours plus ou moins fautif, c'est sans doute autrement qu'on doit procéder pour produire un effet commémoratif. Il me semble qu'il y a un artiste qui a brillamment réussi à commémorer la Shoah, Jochen Gerz. Il a élaboré une œuvre, le « Monument invisible » (1993), devant le château de Sarrebrück – qui fut l'un des sièges de la Gestapo – en Allemagne. Pour ce monument, il a dépavé 2600 pierres sur les 8000 formant le site, et inscrit sur chacune un nom pris dans un cimetière juif profané par les nazis. Puis il a remis chaque pavé en place, avec l'inscription retournée, de sorte qu'il est impossible au promeneur de savoir s'il marche ou non sur un pavé gravé. On a donc, dans cette œuvre commémorative, une invisibilité et un morcellement qui se maintiennent. Il ne prétend pas montrer ce qui est de toute façon irréprésentable, et en même temps, une inscription symbolique est là. L'événement est là présenté de façon tout à fait pertinente semble-t-il.

J.-P.D. : Oui, et c'est très difficile de trouver des façons adéquates de commémorer des événements tragiques sans les perdre. On a là une manière cohérente de procéder. La question se pose aujourd'hui de plus en plus de savoir comment représenter l'irréprésentable. Cette manière est juste, modeste, et tout à fait adéquate.

Aurélie Pfauwadel : Le problème est peut-être qu'à partir du moment où il y a un monument, on peut se sentir quitte avec sa mémoire : s'il y a un monument qui est là pour se rappeler à notre place, il n'est plus nécessaire que la mémoire soit maintenue vivante. Parce qu'elle est inscrite dans la pierre, externalisée, elle ne nous concerne plus.

J.-PD : Si on met en rapport l'architecture et le monumental, on prend déjà parti sur la question. On peut, de ce point de vue, s'opposer radicalement à l'architecture. Certains penseurs adoptent cette position radicale : l'essence de l'architecture serait d'être monumentale. À la suite de Hegel, on peut poser que l'architecture est par essence au service du pouvoir. La forme du pouvoir c'est son monument, et le monument a lui-même pour finalité d'écraser. Le monument, c'est toujours la mémoire des puissants qui écrasent ceux qui y ont été soumis, dominés. Hegel ne va pas jusque là, même s'il met en rapport l'architecture et le pouvoir. Par contre, au XIX^e siècle et plus encore au XX^e siècle, des penseurs – en général des écrivains – affirment expressément que l'architecture monumentale est un geste de domination : Walter Benjamin, pour la pensée allemande, ou en France, Bataille qui attaque frontalement l'architecture et considère que l'architecture = le monumental = la domination = le pouvoir = l'oppression. Dans l'architecture stalinienne, fasciste, nazie, mais même dans l'architecture démocratique cela apparaît nettement.

On avait déjà dénoncé cet état de fait au moment de la Révolution française : toute une fraction du dévouement révolutionnaire entre 1789 et 1795 s'attaquait frontalement à l'architecture – grands monuments, palais – et aux architectes. Mona Ozouf raconte un épisode tout à fait révélateur à cet égard. La forme à donner à la commémoration du 14 juillet 1789, c'est-à-dire à la destruction d'un édifice monumental, n'allait pas de soi. En 1790, les Constituants veulent pourtant commémorer le 14 juillet 1789. Ils demandent donc à une commission de

l'Académie royale des Beaux-Arts composée d'architectes et de peintres de réfléchir sur la manière de commémorer, par un monument, la prise de la Bastille. À chaque fois qu'un projet est présenté par la commission, il est mis de côté. Finalement, ce ne sont pas du tout les « spécialistes » qui trouvent la solution, c'est l'initiative spontanée du peuple. Lors de l'épisode connu sous le nom de « journée des brouettes », en mai ou juin 1790, le peuple de Paris est appelé à aménager le Champ-de-Mars. Et l'idée surgit que le monument de la Fédération ne sera pas un édifice, mais des gens, une assemblée de personnes.

A.L. : C'est en fait le premier art éphémère de l'histoire...

J.-P.D. : Voilà. La fête de la Fédération trouve son monument en elle-même. Il fallait trouver un désert dans la ville et c'est au Champ-de-Mars que le monument s'est organisé, le monument pour faire souvenir, *monumentum*. On peut voir là une attaque de l'idée selon laquelle un monument devrait nécessairement être matériel et visible. On oppose à cela l'idée que le monument, c'est des gens qui s'assemblent et se disperseront.

A.L. : Mais alors plus de trace du monument commémoratif.

J.-P.D. : C'est une idée importante car elle correspond également à la conception qu'on peut se faire de ce qu'est la ville comme monument. Ce qui est important, ce ne sont pas les monuments dans la ville, c'est la ville elle-même comme monument. La ville est faite de strates. Face à ce qu'ont toujours été le monument et le monumental, qui sont intrinsèquement liés au pouvoir, plus ou moins despotique, autoritaire, ou même totalitaire, il y a la ville, parce que la ville est immaîtrisable. Plus la ville est grande, moins elle est maîtrisable. La ville est à elle-même son « souviens-toi ». Une question se pose alors : si une

ville se définit notamment par sa faculté commémorative, que doit-elle être pour se maintenir ?

A.P. : Certaines villes comme Florence ou Venise par exemple, ont tendance à devenir des « villes-musées »...

J.-P.D. : Oui, mais alors ce ne sont justement pas des villes-mémoires... Elles se transforment en leur contraire. C'est le bon mot : ce sont des « villes-musées ». Et c'est contradictoire dans les termes. Il peut bien y avoir des musées dans la ville, mais quand une ville devient musée, ce n'est plus une ville. Une ville fonctionne parce qu'il y a de la circulation, au sens le plus concret du terme. Qu'on puisse y accéder et y circuler, voilà ce qui fait une ville. Une ville, c'est un certain espace relativement limité, où il y a un *quantum* d'habitants et dans laquelle circulent des marchandises et des êtres humains, éventuellement des animaux. Qui dit « circulation », dit « êtres vivants », commerce de marchandises, commerce amoureux, brassage. Pour qu'il y ait une ville, il faut qu'il y ait du « vivant multiple » selon la formule d'Hannah Arendt. Plus une ville a un caractère urbain, plus elle est diverse. Dans les « villes-musées », il n'y a plus du tout ça.

A.L. : Elles ont *une* spécificité... Il n'y a que des touristes, des restaurateurs, des échoppes de souvenirs.

J.-P.D. : Ces villes sont bel et bien monoculturelles. Il y a des musées et des touristes. Cette situation nous guette à Paris. Le risque est cependant moindre parce qu'il y a encore des travailleurs clandestins, des activités immaîtrisées... Une ville doit maintenir des espaces incontrôlés même si on la fantasme paradoxalement comme un refuge. Mais à partir du moment où elle se renferme sur une activité, ce n'est plus une ville.

A.P. : On peut ainsi opposer une mémoire vivante de la ville à sa mémoire morte, une mémoire qui touche un réel à une mémoire refoulante ?

J.-P.D. : Il y a en effet différents usages de la mémoire. La mémoire, c'est ce qu'il y a de plus intime pour chacun d'entre nous : chacun a sa mémoire. Le paradoxe, c'est de faire que l'on puisse reconnaître ce qu'il y a de plus intime en soi, de sa mémoire, dans ce qui est présenté en littérature – Proust est le cas emblématique du xx^e siècle – en peinture ou en architecture. Il faut que l'on puisse se retrouver dans ce qui est présenté dehors – c'est-à-dire dans la ville qui n'est pas soi, qui est extérieure au citadin – il faut que l'on puisse s'y reconnaître, et même plus que ça : s'y connaître.

A.L. : Qu'une ville nous révèle à nous-mêmes, en somme.

J.-P.D. : Oui, c'est ça, qu'elle nous révèle à nous-mêmes. Et dans un autre sens, que ce qui n'avait strictement rien à voir avec notre vie, qui n'était pas du tout notre mémoire, s'agrège à ce qu'il y a de plus privé en nous. Ce sont les rapports qu'il faut examiner de près entre la mémoire et l'histoire. L'histoire peut devenir un élément de notre mémoire. Dans la vie et les souvenirs personnels de chacun, il peut y avoir des souvenirs historiques, et même bien entendu, des souvenirs historiques que l'on n'a pas vécus. Sont intégrées dans ma mémoire l'histoire de la philosophie, l'histoire de l'art, l'histoire de la psychanalyse. Cette mémoire est vivante si je m'en sers ; alors seulement elle se fait présent futur...

A.L. : La mémoire ne saurait être pétrifiée sans se perdre, sans indiquer un « ne rien vouloir savoir ».

J.-P.D. : C'est ça. On peut faire en sorte que le passé soit dépassé, annihilé. C'est ce qui se passe en ce moment à bien des

égards. Ce n'est pas simplement qu'on oublie le passé, mais on oublie encore l'oubli. À ce sujet, il y a un texte magnifique de Perec – *W ou le souvenir d'enfance* – à partir duquel un film a été fait par Robert Bober : *En remontant la rue Vilin*. Chaque année, Perec remontait la rue Vilin à Ménilmontant. C'est là qu'il était né. Il pouvait y voir des changements, des signes de disparition, jusqu'au jour où il n'y eut plus rien. Sur cette rue, on a fait un square ; elle n'existe plus, elle a disparu. Une chose disparaît non pas quand elle est passée, mais quand on ne sait même plus qu'elle a existé. Quand on fait disparaître les traces, il n'y a plus rien. Évidemment, le cas emblématique de cette logique, c'est la Shoah, puisqu'il fallait que tout disparaisse, y compris les traces. Mais beaucoup de villes ont été concernées par ces phénomènes de disparition des traces : les villes rasées en sont un exemple. C'est le contraire d'une question de patrimonialisme. Est-il bon, non pas de faire revivre ce qui n'existe plus – ce qui serait absurde – mais de faire en sorte qu'un souvenir de ce qui a été détruit persiste ? Le vrai *monumentum*, ce n'est pas d'ériger des monuments, mais de faire en sorte qu'existe la trace et y compris la trace de la destruction. La mauvaise manière de résoudre cette question concrète de la mémoire dans la ville consiste soit à tout détruire, soit à tout garder.

A.L. : Je vous sais intéressé aux problèmes politiques, aussi permettez cette question. Vous affirmez à maintes reprises – notamment dans « l'Enfant et le patrimoine » – qu'il n'y a rien de plus privé que la mémoire, j'en conviens. Cependant, il y a aussi une histoire collective sans laquelle il n'y aurait pas de cité, de communauté politique. Il est bien nécessaire que chaque Français considère Clovis, Henri IV, la Révolution française, l'affaire Dreyfus comme des moments de son histoire. Et pourtant une difficulté se fait jour depuis quelques années : ce qu'on appelle la « concurrence des mémoires » sévit, comme si

deux moments de l'histoire de France ne pouvaient pas coexister dans la mémoire collective.

J.-P.D. : Cela pose la question du commun. Le commun suppose de fait le partage. Dans le cas très précis que vous posez et qui concerne un problème tout à fait fondamental, la question est de savoir ce qu'est une assemblée de citoyens. La leçon de la cité grecque est toujours valable à cet égard : pour qu'il y ait du *koinos*, il faut un langage commun – pas seulement une langue, l'idiome, mais un fond commun à partager.

A.L. : D'une part, il est évidemment très difficile de demander à chaque citoyen français de reconnaître l'histoire de France si l'État français fait des décrets pour reconnaître le rôle positif de la colonisation. Mais il est d'autre part difficile aussi de poser des conditions à cette reconnaissance de l'histoire de France.

J.-P.D. : Pour tous les ex-colonisés de l'empire français, il faut qu'il y ait une histoire de la République française, qui soit une histoire valant pour chacun. Ça suppose de faire partager à tous ceux qui décident d'être Français – puisque la décision est le fondement de la citoyenneté – une histoire commune. « Tu t'intègres et partages avec tous les autres la même histoire. » Dans l'histoire de la République française, toutes ces mémoires-là doivent faire l'Histoire. La seule manière de sortir de la « guerre des mémoires » à laquelle on assiste malheureusement est de faire une histoire commune. Tous doivent accepter cette histoire commune, ou alors, ceux qui s'y refusent se mettent en dehors du commun, mais c'est eux qui le choisissent. Très concrètement, dans les livres d'histoire que tous les écoliers apprennent, il faut qu'il soit fait l'histoire de tous les moments de l'histoire de la République, y compris l'histoire de la colonisation. Qu'il en soit fait l'histoire est une condition de la reconnaissance de l'histoire de France comme valant pour chacun.

A.L. : Au fond, vous diriez qu'une histoire officielle menteuse permettrait en droit à certains de dire « je ne me soumetts pas »...

J.-P.D. : L'absence d'histoire est la justification – non pas l'excuse – de la guerre des mémoires. C'est pour cela que je ne suis pas partisan du « devoir de mémoire », mais du « devoir d'histoire ».

ÉRIC MARTY

DISCOURS MÉMORIELS ET SUBJECTIVITÉ

Propos recueillis

par Anaëlle Lebovits et Deborah Gutermann

Éric Marty est professeur de littérature contemporaine à l'Université Paris 7 Denis-Diderot. Écrivain, essayiste et critique, il a notamment dirigé l'édition des Oeuvres complètes de Roland Barthes (Seuil). Il est aussi l'auteur de différents livres, dont Louis Althusser, un sujet sans procès (Gallimard, 1999), et Roland Barthes, le métier d'écrire (Seuil, 2006). Il a participé à l'ouvrage collectif Lacan et la littérature (Manucius, 2005). Son dernier livre paru est Une querelle avec Alain Badiou, philosophe (Gallimard, 2007).

Anaëlle Lebovits : Dans la quatrième de couverture de votre dernier livre, vous attaquez vivement les propos d'Alain Badiou, précisément parce qu'ils entrent en résonance avec « le bruit de fond de l'époque ». Qu'est-ce que vous repérez dans son ouvrage qui serait emblématique de notre époque ?

Éric Marty : Le temps actuel est très confus et très contradictoire, étant un moment de possible retournement. À titre d'exemple, un sondage en Europe et en France donnait l'an dernier Israël comme le deuxième pays au monde menaçant le plus la paix. Il n'est pas sûr qu'aujourd'hui, ce sondage donnerait le même résultat, parce que la scission de Gaza et de la Cisjordanie a changé la donne, a brisé l'image des Palestiniens comme peuple unifié. Il y a là une déchirure pour ceux qui s'inscrivaient dans la mythologie palestinienne.

Ces éléments pourraient modifier l'opinion à l'égard d'Israël. Il faut donc être très prudent : l'opinion à l'égard du Moyen-Orient est versatile, et passe du pour au contre avec une extrême facilité. Israël est une question d'une intensité telle qu'on ne peut pas savoir de manière certaine ce qu'en pensent les gens. Il y a quelque chose de non-objectif dans l'existence d'Israël qui est déroutant pour la conscience commune. Israël est le seul État qui peut être détruit du jour au lendemain, dont l'existence est remise en cause, même dans les discours de personnes qui se croient généreuses. Dans cette logique, ce qu'il y a d'intéressant chez Badiou, c'est cette alliance de propos extraordinairement ancrés dans l'opinion mais qui prennent des formes sophistiquées. La connexion qu'il fait entre « l'exception juive » et l'idée de supériorité ou celle d'un risque d'inégalité est typique de la pensée commune. Il en est de même pour la confusion de Sylvie de Winter entre peuple et race. Elle fait du signifiant Juif le signifiant maître des nouveaux aryens. Pour elle, il n'y a aucune différence entre la catégorie de peuple – Juif – et la catégorie de race – aryenne. Cette confusion relève de la pensée commune la plus basse, la plus ancienne et la moins éclairante. Badiou partage des lieux communs, qui peuvent être banals, inoffensifs, mais qui, quand ils sont réveillés dans un contexte spécifique de guerre et d'accusations telles que celles qui font d'Israël un État génocidaire, sont extrêmement dangereux.

Deborah Gutermann : Cette forme de remise en cause est assez récente, semble-t-il.

E.M. : Ces discours de remise en cause d'Israël ont pris une force particulière depuis une dizaine d'années. C'est le phénomène du déplacement des investissements politiques européens de l'intelligentsia européenne. Pendant des décennies, l'investissement de la gauche était centré sur l'Amérique du Sud ou l'Asie. Le Moyen-Orient était inexistant politiquement. L'effondrement des possibilités révolutionnaires a sans doute contribué à braquer le regard sur le Moyen-Orient.

A.L. : Pensez-vous que ces thèses antisionistes cachent une nouvelle forme d'antisémitisme ?

E.M. : L'antisémitisme suppose un imaginaire, des images. On a affaire à une nouvelle forme d'hostilité, par exemple lorsqu'on accuse Israël de tuer systématiquement les enfants palestiniens. C'est une logique très différente de l'antisémitisme et d'autant plus redoutable que la logique antisémite est aujourd'hui une logique de perdant, désespérée et morbide, alors que chez Badiou, par exemple, il y a une logique totalitaire tout à fait optimiste et qui voit simplement la question juive comme ce qui trouble l'harmonie du « Même », dont il voudrait qu'il soit la clé de l'universel. L'effacement nominal est la solution pour mettre fin à ce trouble. Les conséquences de cette pensée sont similaires à l'antisémitisme et peuvent provoquer l'antisémitisme, mais il n'y a pas chez lui un imaginaire mobilisant des images haineuses, agressives, abaissantes, ou visant à éliminer les Juifs autrement que par l'effacement de leur nom.

D.G. : Quelle conception de la mémoire supposent de telles thèses ?

E.M. : Dans l'interview qu'il a donné au *Monde* en juillet dernier, Badiou revient sur la question de la mémoire et indique que l'on ne peut pas nier les faits ni les oublier, mais qu'il faut peut-être oublier l'événement, ce qui n'est pas la même chose. Il ajoute pour se justifier que les mémoires sont très dangereuses et qu'il faut se méfier de toutes les mémoires, que ce soit de la mémoire des luttes coloniales ou d'autres mémoires... Pourtant, sa doctrine impose comme axiome qu'il faut être fidèle à l'événement. Or, comment être fidèle à l'événement sans la mémoire ? Le fait qu'on ait reconnu la Shoah et qu'on ait enregistré le nombre de morts suppose une mémoire, mais une mémoire du fait, et non de l'essence de l'événement. Déjà, après avoir apparemment rectifié le tir, il concluait un entretien à *Haaretz* sur l'impératif d'oubli. D'autres éléments soutiennent cet impératif, par exemple lorsque Badiou écrivait qu'il ne fallait pas avoir de compassion pour les

victimes en tant que juives. Il faut avoir de la compassion pour les victimes comme telles. Donc, là aussi, il y a un oubli nécessaire, oubli du caractère spécifique des victimes.

A.L. : En pensant de la sorte, ne fait-on pas de chaque événement tragique de l'histoire un événement parmi d'autres ? Lorsqu'on se met à compter et à comparer les morts – ceux des crimes ayant visé les Indiens d'Amérique, ceux produits par le génocide rwandais, ou ceux produits par le génocide qui a visé les Arméniens, ceux de la Shoah... – n'est-on pas conduit à faire des chambres à gaz « un détail de l'histoire » en même temps qu'on nie la spécificité de tous les crimes de masse de l'histoire ?

E.M. : Cette logique-là est redoutable parce qu'elle tombe dans la pensée commune. Elle est très inquiétante parce qu'extrêmement efficace dans sa prétention à la comptabilisation. Mais ce qu'on oublie alors, c'est la dimension subjective de toute mémoire. Toutes les notions que Badiou emploie dans cette logique sont des notions abstraites, et d'un type d'abstraction élémentaire, or leur intensité – l'intensité de ces catégories – dépend de la subjectivité. Si on prend l'exemple du peuple tzigane – qui a subi les massacres et l'extermination selon des critères proches de ce qu'ont subi les Juifs – ce peuple vit son passé de manière spécifique et il n'a pas produit de mémoire de cette extermination, ou en tout cas un type de mémoire très singulier. Les Juifs ont un rapport à l'existence où la mémoire joue un rôle central. La mémoire juive de la Shoah n'est pas objective, et en ce sens elle n'a pas à être évaluée par qui s'en déclare étranger. C'est subjectivement qu'elle existe, et non par sentimentalisme ou sensibilité particulière. C'est constitutif de l'existence du peuple juif, de son histoire, de ses traditions.

A.L. : Les Arméniens et les Rwandais ont également produit une mémoire qui est singulière et assez présente. De même que les ex-colonisés produisent une

mémoire. À chaque fois, on voit bien que les mémoires se font sur un mode extrêmement particulier. Et au sein de chaque communauté, ceux qui parlent, qui témoignent, ont une façon de produire leur mémoire qui ne ressemble à aucune autre. Il y a toujours une dimension singulière de la mémoire sans laquelle on rate complètement ce qu'elle vise.

E.M. : Pour le peuple juif, c'est aussi un rapport au livre, au récit, à la vérité, à la transmission. C'est pour cela qu'il est absurde de critiquer la mémoire comme telle, parce qu'elle serait trop névrotique, ou trop pathologique. Ce qui est intéressant ce sont les discours mémoriels, les formes discursives que prend la mémoire. Ce qui est important, c'est de voir comment ces mémoires se déploient, de manière singulière, et toujours dans un rapport avec la constitution de soi comme peuple. Bref, dans le discours juif sur la mémoire, on a toujours à faire à la parole d'un sujet comme l'illustrent parfaitement par exemple *Shoah* de Lanzmann ou les œuvres de Primo Levi.

A.L. : Pensez-vous que l'on puisse traiter de la Seconde Guerre mondiale sans parler de la Shoah ?

E.M. : Est-ce que la Shoah appartient de part en part à la Seconde Guerre mondiale ? C'est un problème parce que d'un certain point de vue, la Seconde Guerre mondiale est un événement qui est devenu l'objet propre des historiographes ; or la Shoah ne rentre pas dans des cadres historiques du même genre, ce n'est pas un événement qu'on peut tout à fait circonscrire dans les faits, qui a un début, une fin... C'est un événement qui n'est pas entièrement repérable, qui a une neutralité impersonnelle effroyable. Je pense qu'il y a une logique de l'événement de la Shoah qui n'est pas une logique de même nature que celle d'autres événements historiques. Cet événement s'est constitué dans son absence de témoin, de savoir, de connaissance, d'images. En ce sens, on peut accepter de dissocier le récit qui pourrait être fait de la Seconde Guerre mondiale et le récit qui pourrait être fait

de la Shoah, les deux peuvent ne pas coïncider. On ne peut pas recueillir dans le même discours, dans le même langage, le récit de la bataille de Stalingrad qui est monstrueuse, et la Shoah. L'horreur de la bataille de Stalingrad ne se situe pas sur le même plan que l'horreur de la Shoah. Il n'y a pas de synthèse possible, on ne confond pas les deux. Leurs temps ne sont jamais simultanés. D'ailleurs *Shoah* de Claude Lanzmann ne parle pas de la Seconde Guerre mondiale.

D.G. : Dans le cadre de l'enseignement, cette disjonction entre la chronologie et l'événement réel n'est pas toujours faite de façon évidente et bien souvent pour les élèves, l'événement n'est qu'un moment de la chronologie. Ce qui pose la question de la difficulté de la transmission.

E.M. : Il faut en effet faire des choix et il est important de dissocier ces deux types de moments historiques. Un conteur qui raconterait la Seconde Guerre mondiale devrait quasiment marquer la rupture dans le discours en changeant de ton, de voix. Il y a des moments où l'on peut associer les deux, mais cela dépend toujours des conditions d'énonciation dans lesquelles on se trouve pour parler.

A.L. : Pour changer de registre, et puisque nous nous apprêtons à commémorer les 40 ans de Mai 68, permettez que nous en disions deux mots. On entend très fréquemment à propos de tel ou tel intellectuel dont les positions déplaisent : « Ah, cet ancien mao, cet ancien trotskard... » Il y a quelque chose d'assez méprisant dans la formule, mais en même temps cet engagement paraît avoir été pour beaucoup d'entre eux absolument décisif. On a le sentiment que ceux qui se sont engagés – plus ou moins longtemps – à l'extrême gauche, indiquaient déjà un certain rapport à la vérité qui ne les lâcherait pas de si tôt.

E.M. : J'étais trop jeune en 68 pour participer aux événements, mais j'ai été militant à Lutte ouvrière à partir des années 70. Ces mouvements étaient très dynamiques, très forts. Il y avait là une intelligence extraordinaire, au-delà de la bêtise que peuvent revêtir le militantisme ou le discours militant. C'est là que j'ai fait connaissance avec des gens tout à fait étonnants, avec des itinéraires très singuliers, pris dans des engagements personnels impressionnants. Il y avait là un investissement très fort, une conviction très forte, et une parole sans peur. C'est peut-être cet engagement qui m'a permis de ne pas être intimidé par la controverse autour d'Israël par exemple. Je n'ai pas connu les maoïstes, mais il y avait chez les trotskistes un rapport au livre, au savoir, à la théorie, à la lecture particulièrement intense. Même s'il y avait une dimension du stéréotype du langage de gauche, d'extrême gauche, il y avait derrière ce langage un rapport au vrai et au faux, à l'histoire et au monde qui a servi à penser.

D.G. : Selon vous, y a-t-il en France des intellectuels qui n'aient pas fait leurs armes sous les bannières du communisme de ces années-là ?

E.M. : C'est une question difficile. La génération a été globalement touchée par la vulgate – même ceux qui n'ont jamais été membres d'un groupe étaient touchés par ça. C'est Maurice Blanchot qui disait que pour lui, « nous sommes tous des Juifs allemands » était le slogan le plus inouï jamais scandé par les foules. On ne sait pas bien, évidemment, si chacun mesurait la puissance et le caractère extraordinaire de cette phrase. La génération de 68 a été capable de prononcer des énoncés de ce type-là, qui au fond, nouaient ensemble des dizaines de milliers de personnes, et là le mot Juif était prononcé comme signifiant pur. On dit toujours que c'était parce que Georges Marchais avait insulté Cohn-Bendit, mais l'insulte ne le visait pas en tant que Juif. Le fait de reprendre le signifiant Juif au coeur d'un slogan avec l'association au signifiant « allemand » était extraordinaire car venu de nulle part, sinon peut-être de l'être-ensemble et du lien qui devait

impérieusement se nouer avec celui qu'on voulait nier et expulser – et cela sur le mode même d'une solidarité de destin existentiel. « Nous sommes tous des Juifs allemands » : le particulier et l'universel étaient conjoints, l'individuel et le collectif étaient liés, le singulier et l'abstrait se rencontraient. Les gens étaient probablement dépassés par les phrases qu'ils scandaient. Le « nous sommes tous » évite l'appropriation individuelle. Ce slogan vient là sans cause identifiable, alors que d'autres slogans comme « sous les pavés, la plage » sont totalement identifiables, en termes sociologiques. Incontestablement, 68 a marqué un grand moment de l'histoire intellectuelle en France.

PIERRE NORA

LA MISE À FEU MÉMORIELLE

Propos recueillis
par Anaëlle Lebovits et Martin Quenehen

Pierre Nora est historien et membre de l'Académie française. Engagé comme universitaire et éditeur dans la vie intellectuelle française, il s'est particulièrement intéressé à l'historiographie, à l'identité française et aux modes de constitution de la mémoire contemporaine. Il crée en 1980 la revue Le Débat chez Gallimard, dont il est directeur littéraire. De 1984 à 1993, il dirige notamment l'ouvrage majeur Lieux de mémoire (Gallimard). Il vient de succéder à René Rémond à la présidence de l'association Liberté pour l'Histoire.

Anaëlle Lebovits : Durant sa campagne, Nicolas Sarkozy a fait référence à des figures historiques de gauche, notamment à celles de Guy Môquet ou de Léon Blum. Est-ce à dire qu'il n'y a plus pour lui de danger à évoquer des personnages de gauche ? Que d'une certaine façon cette gauche est suffisamment morte pour qu'un homme de droite puisse l'évoquer sans danger de la faire revivre, ni de renforcer la gauche actuelle qui pourrait légitimement se réclamer de ces hommes ?

Pierre Nora : La gauche n'est certainement pas morte pour lui. Mais cette référence à la gauche – qui a été une opération conjointe de Sarkozy et de Guaino – correspondait à plusieurs objectifs. Le premier est électoraliste et consistait sans doute à récupérer les voix d'une partie de la gauche. C'était là une préfiguration de l'ouverture

politique qu'il a ensuite pratiquée. Mais plus profondément, c'était, je crois, une manière de s'identifier à tous les aspects de la tradition nationale. Il a esquissé le thème dans son discours de Nîmes, mais je crois qu'ensuite il l'a vraiment intériorisé. N'oubliez pas qu'au plus profond de lui-même, il y a comme une conscience d'immigré. Qu'il ait joué, vis-à-vis de l'extrême gauche et de l'extrême droite – Guy Môquet d'un côté ; ministère de l'immigration et de l'identité nationale de l'autre – du thème de l'extrême-national, si je puis dire, c'est une autre affaire. Le bizarre, c'est que cela ait marché d'un côté comme de l'autre.

A.L. : Lors d'un précédent entretien, vous avez pu dire que quand « on commémore », « on commet mort »... Est-ce à dire que Nicolas Sarkozy peut se référer à cette gauche légendaire parce qu'elle ne l'inquiète plus ?

P.N. : Ça c'est du Lacan, sinon de Lacan ! Vous avez raison. Cela me fait penser à une autre forme de commémoration inattendue, qui correspond à un élément de la montée en puissance du thème mémoriel. En 1971, lors du centenaire de la Commune – événement qui avait incarné une mémoire ouvrière sécessionniste – Pompidou, alors Président de la République, est allé s'incliner au mur des Fédérés. Cela m'avait paru stupéfiant de voir le Président de la République, ancien fondé de pouvoir de la banque Rothschild, mettre genou en terre en mémoire des fusillés de la Commune. Cela prouvait que la classe ouvrière n'était plus dangereuse. Une autre date qui pourrait aller dans le sens de cette « commet-moration » que vous évoquez est 1987. Chirac était alors maire de Paris et on préparait le bicentenaire de la Révolution. Pour couper l'herbe sous le pied de Mitterrand, il a cherché quelle date il pouvait commémorer. Il a même constitué un comité d'historiens pour lui faire des suggestions. Ils se sont tous gratté la tête et ont fini par évoquer 987, l'avènement de Hugues Capet, dont on ne sait pratiquement rien. Chirac s'en est emparé. On a cru que cela ne marcherait pas. Et cela a formidablement réussi ! La raison en est simple : après *L'Identité de la France* de Braudel, les journaux et les médias

se sont mis à célébrer les mille ans de la France, comme si la France épousait sa longue durée. Manière comme une autre de réconcilier la nation avec elle-même et de désamorcer par avance le potentiel diviseur du bicentenaire. Et le bicentenaire lui-même, mis à part quelques dérapages sur la Vendée et la Terreur, n'a fait que concélébrer les acquis définitifs de la Révolution, au moins officiellement. Idem pour de Gaulle, quand le ralliement posthume de la gauche à son image – voyez Max Gallo, Régis Debray ou Jean Lacouture – en a fait pour l'histoire une figure sensiblement différente de ce qu'il était au cours de sa vie : le meilleur des Européens, des républicains, le rassembleur et père de la patrie.

Martin Quenehen : Dans le manifeste « Liberté pour l'histoire », vous soutenez que « l'histoire ne se réduit pas à la mémoire ». Or, vous semblez soutenir que les commémorations célèbrent en outre une mémoire « arrangée » de ceux dont elles enterrent l'histoire...

P.N. : Les commémorations, c'est le présent qui s'empare du passé pour lui faire dire ce qu'il veut. Et l'évolution globale de la commémoration est passionnante à étudier. On assiste à une transformation très profonde de la commémoration nationale. Les 14 Juillet, 11 Novembre, 8 Mai, et même le 1^{er} Mai, qui étaient des commémorations rares et populaires sont de plus en plus difficiles à animer. Ces commémorations nationales se sont anémiées. Et en revanche, une commémoration permanente, groupale, endémique, suinte un peu de tous les pores de la société. Il n'y a pas d'exposition au Louvre qui ne marque un anniversaire ; il n'y a pas une date sur laquelle les éditeurs ne se jettent pour faire une vague éditoriale. Au point que la commémoration est anticipée par les milieux éditoriaux et culturels. Je vous parie que la commémoration de 1968 – qui sera intéressante à surveiller parce qu'elle correspond à la retraite des soixante-huitards – sera célébrée dès avril ou mars. Il y a donc une profonde transformation du sens de la commémoration. L'époque entière se fait commémorative et c'est un des symptômes forts de la montée en puissance de la mémoire.

A.L. : Le film *Indigènes*, qui a connu un succès tous azimuts participe-t-il de cette montée en puissance de la mémoire ?

P.N. : Certainement. Il est tout entier construit sur le thème de la repentance coloniale et de la promotion victimaire, thème sous lequel nous vivons et que la montée en puissance des droits de l'homme favorise largement. Une des lois de la civilisation actuelle est celle de la larme à l'œil.

A.L. : Jacques Chirac avait d'ailleurs essuyé une larme en regardant ce film. Mais pour parler plus largement, selon vous, à quel moment le mouvement mémoriel qui s'esquisse là (mais pas seulement) a-t-il démarré ?

P.N. : C'est dans les années 1970-80 qu'il s'affirme, en lien avec des bouleversements planétaires. Au moment où j'ai commencé à étudier la mémoire nationale française, je n'étais pas conscient que j'étudiais les retombées d'une vague mémorielle qui déferlait sur le monde entier. Dans le monde communiste, cela allait être la « décommunisation », en Angleterre, cela a été la perte de l'empire, en Allemagne la réunification, en Espagne, le passage à la démocratie, en Italie, le trouble de la démocratie par les terroristes. En France, il y a une concentration de phénomènes qui donne à la poussée mémorielle une force et même une incandescence particulière. Il y a d'abord le rapport traditionnel très fort que la France et les Français entretiennent avec le passé, avec leur histoire. L'histoire a été le ciment même du collectif national, illustré par le rôle de l'école, au point que sous la Troisième République, il y a eu presque synonymie entre nation, France, histoire, enseignement. Il y a eu d'autre part, au lendemain des guerres coloniales et de l'indépendance de l'Algérie une remise en cause du modèle national, un rétrécissement de puissance, une altération profonde de la conscience de soi, un alignement difficile sous la toise européenne, un affaiblissement du pouvoir central d'État, la fin brutale de l'élan de la croissance. L'avènement de la mémoire a enfin et surtout été lié à ce puissant mouvement de démocratisation, de

décolonisation intérieure, d'émancipation, de toutes les formes de minorités sociales, qui ont vécu leur affranchissement, et leur insertion dans la collectivité nationale comme la récupération de leur « mémoire », c'est-à-dire en fait de leur propre histoire.

A.L. : Quelles sont les étapes de ce surgissement de la mémoire que vous datez des années 70 et qui se poursuit manifestement avec force jusqu'à nos jours ?

P.N. : En fait tout a explosé à peu près en même temps, mais, vous avez raison, sous des formes et avec des rythmes très différents. Ne prenons que quelques-uns parmi ces fondamentaux de l'émergence mémorielle – qu'il s'agisse des Juifs, des femmes, des paysans, des jeunes, des immigrés, chacun de ces modèles de mémoire met en cause un aspect essentiel de la tradition mémorielle nationale.

M.Q. : Parce que cette mémoire nationale se confondait avec l'histoire de la France, l'« histoire de France » entre guillemets ?

P.N. : Exactement. L'émergence d'une « mémoire juive » a des dates repères, et précoces. J'ai toujours été frappé par l'effet du *Dernier des justes*, le livre d'André Schwarz-Bart, paru deux ans avant que le procès Eichmann n'impose au monde en 1961 l'image du génocide, qu'on n'appelait pas encore la Shoah. Jusque-là, le souvenir de l'holocauste avait été, bien entendu, entretenu dans les familles de survivants, mais la prise de conscience de la responsabilité des chrétiens dans l'antisémitisme génocidaire a été mobilisée à ce moment-là. Et le sentiment d'un sort réservé aux seuls Juifs s'est aussi cristallisé à ce même moment. C'est un élément déterminant dans la naissance d'une « mémoire juive », le mode d'être juif en France étant jusque-là fondamentalement orienté vers l'assimilation intégrale. L'émancipation s'était fondée sur une sorte d'oubli social de la mémoire. Le réveil n'en a été que plus fort chez ce « peuple de la mémoire ». Mais si vous prenez le MLF et la mémoire féminine, la surdétermination est du même ordre dans ce pays où la

dimension militaire et guerrière a été, on l'oublie souvent, si décisive ; la France, disait, Michel Crozier, « cette terre de commandement ». Les femmes n'y constituaient pas un groupe comme un autre, mais l'envers du groupe incarnateur de l'histoire nationale. On pourrait continuer la démonstration.

A.L. : Mais qu'est-ce qui a provoqué ce réveil mémoriel en France ? Pourquoi s'est-il opéré à ce moment-là ?

P.N. : Un des éléments centraux de la réponse, c'est la disparition des deux piliers sociaux de la France traditionnelle, la classe paysanne et la classe ouvrière. Politiquement, cela s'est traduit par l'effacement conjoint des deux forces politiques complémentaires qui avaient dominé la vie politique française depuis 1945 : le gaullisme et le communisme. Avec eux se clôt le grand cycle historique ouvert par la Révolution. L'arrivée de Giscard à la présidence de la République, en 1974, est typique à cet égard, avec sa volonté de « décrispation » ; c'est exactement à ce moment-là qu'on prend conscience de ce que signifie la fin des paysans, qui représentaient encore au lendemain de la guerre près de la moitié de la population active. Là encore, une date repère de la naissance de cette « mémoire paysanne » : en 1975, avec le succès inattendu de cette émission d'*Apostrophes* qui réunissait Le Roy Ladurie, pour *Montaillou*, Duby pour *l'Histoire rurale de la France* et Jakez Hélias pour *Le cheval d'orgueil*. Et cela, au lendemain de la première candidature écolo à la présidence de la République, celle de René Dumont. Mais le modèle de la mémoire paysanne est original et décisif à un double titre : d'une part, c'est une majorité, cette fois, qui devient minorité ; et c'est l'exemple type du passage d'un patrimoine généralement perçu comme lié aux grands, à l'Église, à l'aristocratie, à l'art, à l'État, à un patrimoine proprement populaire.

M.Q. : On en arrive comme ça à l'année dite du Patrimoine, en 1980.

P.N. : En effet, c'est une année-clé, où le Ministre de la Culture qui avait lancé aux régions une demande de projets, à l'instigation de Valéry Giscard d'Estaing, s'est trouvé débordé par la remontée inattendue d'une France villageoise partie depuis quelques années à la recherche d'elle-même, de la restauration de ses vieux lavoirs aux costumes de grands-mères et aux chansons d'autrefois. Un autrefois définitivement perdu, et douloureux comme un membre fantôme.

A.L. : Et où placez-vous, dans tout cela, la vague de la mémoire coloniale ?

P.N. : C'est le point d'aboutissement actuel du mouvement. Ce qui m'avait au contraire frappé, il y a vingt ans, c'était la rapidité apparente avec laquelle les Français avaient fermé comme une parenthèse cette extraordinaire, mais au fond relativement brève aventure coloniale. D'autant que cette aventure, il faut bien le dire, avait toujours eu un caractère un peu marginal, malgré les manuels scolaires et les cartes de géographie fièrement colorées. Il n'est pas si facile que cela de la saisir, cette « mémoire coloniale ». D'abord parce que s'y affrontent les mémoires de groupes très différents, à commencer par celle des colonisateurs et des colonisés. Ensuite, parce que s'y mêlent des dimensions tellement nombreuses, religieuses, ethniques, sociales qui interdisent de la globaliser. Enfin, parce qu'elle relève de deux vagues d'immigration et de registres très différents : la première, issue de l'immigration maghrébine, la seconde de l'immigration noire africaine, c'est celle-là qui est devenue presque synonyme de « mémoire coloniale ». Mais, là encore, la France a une manière bien à elle de surinvestir cette poussée et d'en intérioriser la culpabilisation. Toutes les puissances européennes ont participé à la traite des noirs et à l'esclavage. Mais il n'y a que la France pour avoir voté une loi, la loi Taubira, qui fait de la traite européenne « un crime contre l'humanité ». Moralement, elle l'était bien. Mais sa qualification juridique a des implications précises et pour les historiens, peu admissibles et même fort dangereuses.

M.Q. : Comment l'historien peut-il et doit-il composer avec ces revendications mémorielles ?

P.N. : Pour commencer, on peut se demander s'il s'agit encore de « mémoire », ou de tout autre chose, d'instruments politiques, par exemple, ou de revendications identitaires. La montée en puissance du thème et de l'hégémonie mémorielle sous laquelle nous vivons exprime un déplacement du centre de gravité historique vers l'amont, le proche, le contemporain. Le XIX^e siècle s'est mis à peser très fort sur la conscience, et maintenant c'est le XX^e siècle. Les historiens n'ont fait que suivre le mouvement de la conscience publique. Mais ce déplacement a changé me semble-t-il, le rôle et le devoir, pour ne pas dire la « mission », de l'historien, sans changer sa pratique, qui doit rester la distance critique. Mais la distance n'est plus entre lui et le passé, mais entre lui-même et la pression historique, mentale, sociale, dont il est inévitablement l'objet. C'est ce qui fait l'enjeu de ces « lois mémorielles » contre le principe desquelles se sont dressés un certain nombre d'historiens, aujourd'hui regroupés dans l'association « Liberté pour l'histoire ». Il ne s'agit nullement d'une défense corporative ou professionnelle. Mais l'historien ne peut pas se désintéresser des conséquences civiques et politiques d'interdits juridiques qui, de proche en proche, criminalisent l'expression de libres opinions et paralysent le débat public et la recherche historique. Si, par exemple, les Arméniens obtiennent que la République, qui a déjà « reconnu le génocide arménien », étende au génocide qu'ils ont connu les protections qu'accorde la loi Gayssot au génocide juif, il est évident que dans la brèche ainsi percée s'engouffreront les partisans de la loi Taubira pour obtenir les mêmes dispositions. Ensuite, viendront les Albigeois, les Vendéens, les protestants, il n'y a aucune raison de s'arrêter.

A.L. : Une dernière question pour clore cet entretien. Lors de la révolte étudiante de Mai 68, tout était allusion historique : les barricades, les lieux, les slogans, la jeunesse du quartier latin se référait à la grande Révolution, à la Commune, à la Seconde Guerre mondiale... Mais qu'en est-il de la jeunesse d'aujourd'hui qui semble presque anhistorique et qui, quand elle manifeste, ne se réclame d'aucune référence à l'histoire ?

P.N. : 68 est en effet le chant du cygne de la commémoration révolutionnaire, sa parodie mimétique et ludique, en même temps qu'une forme d'affirmation générationnelle de rupture absolue avec toute forme de tradition, pas seulement révolutionnaire, mais nationale et même historique. En un sens, vous n'avez pas tort de parler « d'anhistorique », le mot n'est pas trop fort. Mais, j'ai l'impression que c'est au niveau de votre génération à vous – trente ans ? que beaucoup va se jouer. Je suis persuadé que vous en êtes parfaitement conscients. À preuve, la revue que vous faites. Car une revue, j'en sais quelque chose, c'est tout un programme.

CH

RO

CHRONIQUES

NIQ

UES

L'INTERNATIONALE

US GO HOME ?

par Raphaël Glucksmann

« *Un autre monde est possible.* » *Inch'Allah*. En attendant, il va bien falloir vivre et agir dans celui-là. Et autant le dire tout de suite, il n'est pas au mieux de sa forme. Petite revue des troupes en pleine nuit américaine.

L'Irak, du modèle espagnol au paradigme moscovite

Entre les traditionnels tests pour plagistes d'humeur socratique (« Suis-je lesbienne ? », « êtes-vous camping ou jet set ? », « *Übersexuel* ou *métrosexuel*, quel homme enflammera votre été ? »...) et les habituels articles « découverte » révélant les « secrets intimes » de nos merveilleuses régions (la Corse, île rebelle; la Bretagne entre pluie et marées ; voyage au pays du foie gras; le grand retour des Châteaux de la Loire...), les journaux ont glosé cet été, crise boursière et chaos irakien aidant, sur le « déclin de l'empire américain » (*Libération*, mais pas seulement). L'assertion est significative d'un moment de désordre planétaire encore peu pensé. « L'hyper-puissance » (Védrine) s'avère chaque jour moins hyper et moins puissante. Le mythe, partagé par les gauchistes, les islamistes, les pan-slaves et les plus optimistes des néo-conservateurs américains, d'un monde dominé par Wall Street, Hollywood et la Maison Blanche bat de l'aile.

L'économie américaine nous surprendra sans doute par son dynamisme, sa capacité à digérer et surpasser toutes les crises, à s'en nourrir. Par contre, même si la situation sur le terrain s'améliorait miraculeusement, le chaos irakien fournit l'axiome des relations internationales pour les années à venir : il suffit que quelques centaines de fanatiques sous-équipés se fassent sauter sur des marchés pour transformer la victoire militaire écrasante d'un pays apparemment tout puissant en désastre géopolitique.

Ceux qui parlent avec assurance d'une « vietnamisation » du conflit retardent d'un siècle. Ils manquent la radicalité de la situation.

Au Vietnam, les Américains faisaient face à une guérilla fort traditionnelle. Le Viêt-Minh attaquait les GI's, traquait les « collaborateurs », évoluait dans la population civile « comme un poisson dans l'eau », misait sur la répression adverse pour discréditer la plus grande démocratie du monde et sur les cercueils de *Marines* pour ébranler l'opinion américaine. La partition fut merveilleusement jouée, elle n'en restait pas moins d'un classicisme absolu, jusque dans l'inadaptation patente de la lourde machine de guerre US. L'expérience des troupes de Napoléon en Espagne pouvait encore servir de paradigme, comme les Scythes d'Hérodote ou le moucheron de La Fontaine. Clausewitz était LE penseur des affaires militaires et stratégiques.

En Irak, quelque chose de radicalement différent émerge. Certes les activistes d'Al-Qaeda ou des autres mouvances extrémistes sunnites se cachent parmi leurs co-réligionnaires, frappent et se replient soudainement pour saper le moral de l'ennemi et déclencher les représailles tant espérées, abattent les « collaborateurs ». Mais la cible prioritaire a changé. Leurs bombes visent avant tout la population civile irakienne. Lundi, 80 morts dans un marché de Sadr City ; mardi, 400 morts dans un village kurde ; mercredi, 150 morts dans une mosquée de Bassora...

Le massacre de son propre peuple est érigé en stratégie ultime de lutte contre une occupation politico-militaire. Le message est d'une simplicité effrayante : « tu veux occuper mon pays (les combattants étrangers d'Al-Qaeda considèrent toute terre d'Islam comme leur « pays ») ? Eh bien soit, je le détruirai moi-même, je le transformerai en bûcher et tes troupes se consumeront dans les flammes de mes villes et villages ».

Napoléon déjà avait pressenti la possibilité d'une telle stratégie apocalyptique. Il venait de prendre Moscou et s'amusait à jouer au Tsar dans un Kremlin désert lorsqu'un de ses officiers vint lui annoncer cette nouvelle inouïe : « Les Russes mettent le feu à Moscou ». Ils détruisaient leurs maisons, leur palais, leurs églises, la nouvelle Rome, leur passé et leur présent. L'empereur, d'abord incrédule, aurait lâché, soufflé par l'audace et le fanatisme de l'entreprise, que le monde moderne commençait précisément ce jour-là. Cela n'avait plus rien à voir avec l'Espagne catholique insurgée, le nihilisme se proposait

comme stade ultime de la guérilla. La stratégie russe mit deux siècles à s'imposer (les nazis en 1945 y songèrent un temps, proclamant qu'il valait mieux que l'Allemagne disparaisse à tout jamais plutôt que de tomber aux mains des Alliés). Bagdad est son triomphe.

Cette leçon irakienne nécessite un vaste débat, dépassant les éternelles questions sur la légitimité de *cette* guerre et les erreurs tactiques de l'équipe Bush (bien réelles) : une guerre classique (avec occupation d'un espace donné par des troupes au sol) est-elle encore possible ? Une démocratie peut-elle vaincre de tels ennemis sans perdre son âme ? Le droit d'ingérence, à peine entré dans les mœurs, est-il mort en Irak ?

Le chat n'est plus là...

Le fiasco irakien renforce les tendances isolationnistes aux États-Unis et libère les ambitions des autres acteurs du jeu planétaire. Si on ajoute une année électorale *made in US* qui neutralise traditionnellement la puissance *impériale*, on peut raisonnablement penser que la saison des horreurs 2007-2008 se passera de l'impuissante *hyper-puissance*.

Les contempteurs hexagonaux, de gauche comme de droite, de l'arrogance yankee, les Chavezistes de tous poils, les poutiniens avérés ou honteux, les islamistes benladenistes ou hamassiens, les sympathiques leaders du BP du CC du PCC (Bureau Politique du Comité Central du Parti Communiste Chinois, il faudra vous y faire), les gentils chercheurs iraniens en matière fissile, les derniers adorateurs de Fidel et les premiers apôtres de Raul, les (rares) supporters de la voie biélorusse et les (plus nombreux) promoteurs du chemin bolivien, tout ce charmant petit monde ne cache plus sa joie. Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.

Dans la bergerie planétaire délaissée par son grand méchant loup, chacun avance ses pions. L'Iran se dote du nucléaire, arme le Hezbollah et menace Israël d'anéantissement ? Washington a trop besoin des Chiites en Irak pour que sa réplique soit crédible. La Russie de Poutine attaque la Géorgie, vend ses armes à Chavez, Assad ou Ahmadinedjad, compare officiellement l'Amérique au Reich hitlérien et poursuit sa belle ouvrage en Tchétchénie ? Washington a trop besoin de Moscou dans le dossier iranien... La Chine équipe les massacreurs du Darfour, s'empare progressivement de l'Afrique et de l'Asie centrale, bafoue les règles du

libre-échange ? Washington a trop besoin de Pékin pour régler le cas nord-coréen et soutenir son économie...

Bref, Washington a besoin de tout le monde. Alors que ce monde, celui des vieux bourreaux et des nouveaux prédateurs, n'a plus tant besoin que ça de Washington.

Le temps de l'Europe ?

Quid de l'Union Européenne dans ce jeu chaotique ? La question institutionnelle provisoirement réglée grâce aux efforts de Merkel et Sarkozy, le vieux continent va-t-il enfin tenir son rang ou se contentera-t-il du médiocre destin de Suisse élargie qui lui pend au nez ?

Un tour d'horizon des différents gouvernements européens inciterait plutôt au scepticisme : l'Allemagne d'Angela Merkel est prisonnière d'une grande coalition fatalement instable, l'Italie du gouvernement Prodi et ses 109 ministres est incertaine, la Pologne épuise son crédit dans les délires réactionnaires de ses peu présentables jumeaux, l'Angleterre de Brown paraît plus solide mais les élections pointent menaçantes pour le Labour et paralysantes, forcément paralysantes.

La France seule jouit d'un pouvoir stable, rendu plus stable encore par l'ouverture habilement entreprise par N. Sarkozy. Et, avec Bernard Kouchner, elle s'est dotée d'un ministre des Affaires Étrangères fort peu « suisse » dans l'âme. Jusqu'ici, Paris était plutôt un obstacle à l'élaboration d'une politique européenne commune, par son anti-américanisme forcené, ses embardées néo-coloniales en Afrique, son tropisme pro-russe exacerbé, ses envolées anti-libérales et alter-mondialistes. La ligne semble changer (Darfour, Rwanda, relations avec Washington, attention portée aux intérêts polonais lors des négociations du traité institutionnel...). Ce n'est pas sans importance pour l'avenir d'un continent qui ne compte que deux ou trois pays dotés d'une politique étrangère forte (dont la France, évidemment).

Mais le jeu s'annonce difficile. Car Français et Européens manquent à la fois de concepts et de pratique. Quelle politique commune mener face à une Russie « retrouvée » qui déstabilise les marges de l'Union et utilise l'énergie comme une arme politique ? Quelle cohérence trouver sur l'Irak, l'Iran ou le conflit israëlo-palestinien ? Comment s'accorder sur le statut du Kosovo ? Quel rôle donner à l'Europe dans la lutte

mondiale contre le terrorisme ? Autant de questions restées en suspens. La marche du monde laisse peu de temps pour élaborer des réponses convaincantes et le débat n'est pas encore réellement engagé.

L'alter-olympisme

Heureusement, cette course planétaire vers l'apocalypse s'interrompt tous les deux ans pour la fameuse trêve olympique (Jeux d'été ou d'hiver). « On » (le Comité International Olympique) confie à un pays le soin d'orchestrer la représentation d'un monde pacifié, réuni autour des merveilleuses valeurs portées par Coubertin (un homme si ouvert et tolérant qu'il appréciait même Hitler). Alors « on » est regardant et, fort de la réussite de Berlin 1936 et Moscou 1980, « on » confie la chose à Pékin en 2008 et à Sotchi (villégiature de V. Poutine) en 2014. Beau message. Le monde est sauvé, plus besoin de Washington, Coubertin et Bové veillent.

LE PENSE-BÊTE

CE QUE M'A DIT L'HOMME HONNÊTE

par Dan J. Arbib

Enfermés ! Enfermés, je vous dis ! Ces gens-là mériteraient d'être enfermés, à vie. Vous rendez-vous compte, ce qu'ils font ! Faut-il être dangereux, pour faire ça ? Qui peut pardonner ces choses-là ? Il n'y a pas de pardon, pas de rémission. Le bon Dieu peut-être, et encore, je ne suis pas sûr. Si d'accord, le bon Dieu... Et alors, je ne suis pas le bon Dieu ! Le bon Dieu, ce n'est pas lui qui paye les pots cassés toute sa vie. Alors les choses sont simples : puisque la faute est infinie, la peine doit être infinie, le reste n'est que littérature. La perpétuité, point final. C'est vrai, vous me direz qu'entre la perpétuité et la mort, il n'y a peut-être pas grande différence... Soit, alors la mort ! Pourquoi non ? puisque de toute façon, il ne pourra jamais réparer, à quoi sert la prison ? D'ailleurs est-ce ma faute si l'on a supprimé la peine de mort ? Moi j'étais contre ; voyez-vous, je ne suis pas un *intellectuel*. Il y a toujours beaucoup de cas exceptionnels pour qui ça pourrait servir ; et puis pour l'exemple, pour la jeunesse ! C'est important, l'exemple ! Alors puisqu'on ne peut pas les tuer, on les enferme. Enfin, cela dit, vous savez comme moi, monsieur, que quand on dit la perpétuité, ce n'est jamais vraiment la perpétuité ; c'est une façon de parler, c'est une *expression* ; en fait, il ressortira, le coupable, dans vingt ans, dans trente ans, s'il se conduit bien, si... et si... Les gens ne le savent pas : on nous fait croire qu'une fois enfermé, il ne ressortira plus ; mais on nous ment. En fait, discrètement, sans rien dire, on le relâche... Et là, c'est reparti comme en quarante ! Si au moins il était enfermé à vie, il pourrait réfléchir, il pourrait revenir sur les conséquences de ses actes, *méditer*. Puis la solitude lui ferait le plus grand bien : imaginez-le, seul, sans être dérangé par rien, en paix. Tenez, rien qu'à en parler, je me dis qu'ils ont bien de la chance d'être en prison, vu la misère qu'il y a dehors ; au moins là-bas, ils sont nourris,

logés, blanchis, et en plus à nos frais. Pas de quoi se plaindre, en somme. Et la solitude, c'est bien connu, fait réfléchir. D'ailleurs moi-même, j'ai toujours besoin d'être seul pour réfléchir : le silence, ça fait du bien à l'âme. Qu'on le laisse donc seul, avec sa conscience ! Remarquez, on n'est jamais seul avec sa conscience. On y trouve toujours beaucoup de choses, dans une conscience. Tenez, moi, il y a peu, j'y ai trouvé... Mais laissons ; il sera toujours temps de parler de moi. Tout cela, vous comprenez bien, ce n'est pas seulement une question de châtement : ce qui est fait est fait, on n'y revient pas ; mais c'est une question de prudence. Les gens croient qu'une fois qu'on a purgé sa peine, on est quitte, qu'avec un peu de prison on se retrouve blanc comme la Vierge. Sont-ils naïfs ! Le problème, c'est qu'on ne répare jamais, puisque le mal est fait ; et quand même on paierait, qui nous assure qu'on ne va pas recommencer ? « Chat échaudé craint l'eau froide », dit-on ; à moins que ce ne soit « chien » ? Peut-être, je ne sais plus, et de toute façon, peu importe... D'ailleurs, ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les scientifiques : tout cela, c'est dans les gènes, c'est au plus profond d'eux-mêmes, on ne peut pas les en empêcher. Tocard, tocard. Pour supprimer le mal, il faudrait les supprimer tout court, eux et leur maudite engeance. Ce n'est pas que je sois contre, vous savez, mais enfin... Faut-il que le Diable se soit emparé d'eux, qu'il se soit installé en eux, qu'il y soit bien, peu résolu de quitter ces âmes damnées ? Oui, oui, vous avez raison, laissons le Diable ; il n'y est pour rien, sans doute ; mais enfin, convenez-en, il y a là quand même du vice, le Vice, en personne, en chair et en os ! Moi, voyez-vous, j'aime par-dessus tout la *cohérence* : un gars dangereux est un gars dangereux, il faut s'en protéger, c'est tout. Et comme il est dangereux à vie, il faut s'en protéger à vie. Vous suivez ? C'est simple comme bonjour, c'est du *raisonnement*. Je n'ai pas fait beaucoup d'études, mais il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'humanités pour savoir que le monde est plein de menaces et qu'on n'est jamais trop prudent ; enfin, que les gens sont méchants. Il suffit d'être un homme honnête : vous, comme moi, nous sommes d'honnêtes gens, nous le savons. Rien à craindre de nous – mais les autres ? Oui, vous allez dire que j'exagère, que peut-être... Mais au fond, au fond de vous-mêmes, *en votre âme et conscience*, vous savez que j'ai raison et vous avez peur. Qui irait dire notre peur infondée ? Qui la récuserait ?

Qui la critiquerait même ? Tout le monde l'approuve et l'éprouve : scientifiques, politiques, etc., tous s'accordent ici ; la télévision même en parle. La vie est devenue un danger, il suffit de regarder autour de soi pour s'en apercevoir : pas un homme, pas un arbre, rien qui ne recèle une menace, où l'on n'ait posé un piège. Alors, vous, évidemment, vous faites confiance, et là... Malheureux ! l'irréparable s'abat sur vous et sur les vôtres. Dans ces conditions, *mieux vaut prévenir que guérir*. Au moins, s'il y avait des caméras de surveillance derrière chaque arbre, on saurait ce qui se passe, on serait (ou plutôt : on se sentirait, mais n'est-ce pas pareil ?) protégé. Mais il y en a peu, trop peu ; parfois j'en vois, dans le métro, dans le bus, là où on n'en a que faire, évidemment, puisqu'il y a du monde ! Juste pour nous en mettre plein la vue... : une fois que l'on se croit en sécurité, on re-vote pour eux : alors, le tour est joué : vous n'êtes toujours pas protégé mais ils sont élus. Tout va bien. Il serait pourtant si simple de protéger la société ! Surveillez, enfermez, contrôlez : plus personne ne bouge, vous maîtrisez. Je ne connais personne qui ne se s'y soumette. Dès lors, plus de danger : chacun est mis hors d'état de nuire, tout risque anéanti. Quand on aura enfermé tout le monde, plus personne ne risquera rien ! Là encore, vous voyez, rien de plus simple. De toute façon, les hommes ne comprennent que ça : des bêtes, ce sont des bêtes ! Le Diable ? Probablement. Tenez, nous, là, vous et moi, on ne fait de mal à personne ? Mais on pourrait. Alors que si on était enfermés, on ne pourrait plus. Facile. Enfermés, enfermés, je vous dis, tous ! Vous, comme moi !

DERRIÈRE L'ÉCRAN

MATCH AVEC LE HASARD

DÉCRYPTAGE DU FILM
MATCH POINT (2005) DE WOODY ALLEN

par David Darriulat

Alors que l'on prévoit tout pour ne rien laisser au hasard et que l'on rêve d'un monde à l'abri des aléas et du risque, Woody Allen dans *Match Point* nous dit que le hasard est le dernier acteur de notre histoire. Comment gagner quand le hasard décide de tout ?

La première image de *Match Point* est celle du filet d'un terrain de tennis. Le destin des hommes, nous dit en voix-off Chris Wilton, le héros, ne dépend que du hasard, un hasard absolu, le même qui conduit la balle ayant heurté la limite supérieure du filet à basculer dans le camp de l'adversaire ou de notre côté. D'un côté on gagne, de l'autre on perd. L'homme est impuissant face à son destin. Il assiste, sans prise sur le cours des choses, à sa victoire ou à sa défaite puisque la balle de match ne lui appartient pas.

Le hasard n'a pas de visage. Comme les chauffeurs qui conduisent les voitures dans le film. De même qu'ils sont emportés par un destin qu'ils ne maîtrisent pas, les personnages ne conduisent jamais eux-mêmes leurs voitures mais sont conduits par des chauffeurs que l'on ne voit pas. À peine Chris Wilton rencontre-t-il, sur un cours de tennis, Tom – un jeune homme de bonne famille qui lui ouvre les portes de la haute société anglaise – que celui-ci lui propose de le déposer en voiture quelque part (Tom est d'ailleurs le seul personnage que l'on voit, une autre fois dans le film, conduire lui-même une voiture. Mais il suit son père qui est conduit par un chauffeur). Chris est dès le début conduit dans son ascension sociale. Lors d'un dîner, il raconte pour séduire Nola Rice, la petite amie de Tom, qu'il a un jour conduit une Aston Martin. Mais plutôt que de faire partager la sensation éprouvée une fois au volant du

bolide, il explique que cette voiture n'était pas à lui, qu'elle appartenait à quelqu'un pour qui il travaillait et que son rôle consistait à nettoyer la voiture, de manière particulièrement méticuleuse, à la brosse à dents, précise-t-il. Fausse alerte donc. Il n'était pas maître de son destin mais domestique d'un maître maniaque.

Chris Wilton n'est pas dupe. Il sait que les ultimes dénouements se jouent à pile ou face. Aussi le héros a-t-il adopté une tactique. Il ne joue qu'avec des moins forts que lui. Il ne sert à rien de s'attaquer à un adversaire de son niveau. À niveau égal, c'est le hasard qui tranche. Il confie à plusieurs reprises qu'il était insatisfait quand, plus jeune, il jouait en compétition. La marge de manœuvre était alors inexistante : à haut niveau les matchs de tennis sont des parties de dés. Aujourd'hui, devenu professeur de tennis, il est sûr de gagner toujours. Il se hissera tout en haut en affrontant des adversaires toujours plus faibles, en empruntant un parcours dont il est sûr qu'il le mènera à la victoire. Chloé, la sœur de Tom, est maladroite au tennis. Elle renvoie la balle avec gaucherie. La victoire est facile et la mise est importante. La débutante, une fois conquise, fera de Chris le protégé du père de famille, chef dispensateur des postes à responsabilités (c'est-à-dire des places qui donnent droit à un chauffeur explique Chloé sans malice).

La méthode était bonne. Mais elle ne préservait pas des accidents. Chris trouve sur son parcours un obstacle imprévu: Nola Rice, l'amie de Tom. Nola est une étrangère dans le petit club de la haute société londonienne. Elle est américaine. Elle vient d'un milieu pauvre et a derrière elle une vie difficile : un père absent, une mère au chômage, une sœur toxicomane, un divorce et deux avortements. Elle est comédienne enfin, un métier qui ne convient pas tout à fait à une jeune fille rangée. D'autant plus qu'elle s'obstine malgré une carrière mal engagée. Dans ce monde où personne ne conduit sa vie et où tous se laissent emporter, Nola n'a pas abandonné la partie. Elle affronte, la peur au ventre, les castings. Elle n'a décidément rien à faire dans le clan. La mère de Tom, gardienne du foyer, ne veut pas de ce corps étranger et Tom accepte de se ranger en quittant Nola. Elle n'était qu'une passade, un accident.

Si Tom parvient à oublier Nola, Chris, lui, ne peut plus se passer d'elle. Il en est malade. Cette rencontre inattendue sur un parcours sans faute bouscule notre héros. L'amour, nous dit Woody Allen, est une

surprise, un accident. Chloé apprend d'ailleurs que l'une de ses connaissances a été touchée par le coup de foudre à l'occasion d'un accident de la route. Chris a rencontré Nola par accident. Si l'amour est un accident, c'est non seulement parce qu'il est imprévisible, mais aussi parce qu'il est destructeur. La passion amoureuse risque de réduire à néant la réussite sociale du parvenu. Il hésite un moment entre sa nouvelle famille et Nola. Quand, avec Chloé, il découvre l'appartement offert par le père aux jeunes mariés, il s'approche de la baie vitrée qui donne sur le vide et éprouve un vertige. Soudainement son ascension sociale lui fait peur. Le grand vide sur lequel il trône saisit d'effroi le jeune arriviste.

Mais le vertige dure le temps d'un carambolage. Chris se ressaisit. La raison l'emporte. Il aime Nola mais ne peut la rejoindre. À la *Tate Gallery*, il l'aperçoit descendre des escalators tandis qu'il est lui-même plus haut sur une passerelle. Il veut la rejoindre mais ne trouve aucune issue pour descendre vers elle. Il ne peut se résoudre à descendre les marches qu'il a gravies. Il s'habitue au vide sous sa fenêtre. C'est au moment où il renonce à Nola et commence à lui mentir, qu'un nouvel accident survient. Un enfant. Nola est enceinte et refuse d'avorter. Découvrant que le père de son enfant lui ment, elle menace d'aller voir Chloé pour lui dire la vérité. Chris est sur le point de perdre la balle de match. S'il veut gagner la partie, il doit forcer le destin et renoncer à la règle du jeu. L'échange selon les règles le conduit à la défaite. À la violence du rapport de force policé, Chris substitue la violence tout court. Il change la raquette contre une arme à feu. Il invite sa maîtresse à un rendez-vous pour la dernière balle. Dans la housse de raquette, il ne met pas la raquette puisque celle-ci ne peut le faire gagner, mais cache un fusil de chasse et tue Nola.

Chris décide donc d'agir et de défaire ce qu'a fait le hasard. Pourtant, on ne saurait dire qu'il ne laisse rien au hasard. Il lui fait porter le chapeau. Il fait croire que la mort de Nola est la faute à pas de chance. Il déguise le meurtre en accident tragique. Nola, dans la mise en scène de Chris, est morte parce qu'elle se trouvait sur son palier au mauvais moment, c'est-à-dire au moment où un toxicomane venait d'assassiner la voisine pour lui dérober ses objets de valeur. Chris reprend en main son destin mais il travestit son acte en coup du sort. Conscient de la toute-puissance du hasard, il imite sa signature.

Les enquêteurs n'y voient que du feu. Sauf un. Un rêve, dit-il, lui a révélé la culpabilité du joueur de tennis. Mais il n'a pas le temps de s'expliquer. Le hasard, le vrai cette fois, sauve l'assassin. Une alliance volée chez la voisine de Nola est retrouvée dans la poche d'un toxicomane tué par la police pendant un vol à main armée. La bague, jetée de loin dans la Tamise par Chris, avait rebondi sur la rambarde du quai pour tomber du côté terre et fut ramassée par le faux coupable. En choisissant un tel dénouement, Woody Allen prend parti pour la thèse de son héros. Il donne le dernier mot au hasard.

LA THÉÂTRALE

L'« ARCHITEXTURE » DE GÉRARD WATKINS

Propos recueillis
par Anne-Lise Heimbürger

Gérard Watkins fait partie des artistes démiurges : il est à la fois acteur, auteur, metteur en scène et compositeur. Après avoir passé une partie de son enfance à l'étranger, il arrive en France où il écrit, à 14 ans, sa première pièce, Dead End. Depuis sa formation au Conservatoire National de Paris, il joue très régulièrement au théâtre comme au cinéma¹. La Tour, sa dernière mise en scène au Théâtre de Gennevilliers en juin 2007, fait partie, avec La Capitale secrète (1995), Suivez-moi (1999), Dans la forêt lointaine (2001) et Icône (2004), de sa série de fables. Par cette création, Gérard Watkins crée ce qu'on pourrait appeler une « architexture », en vue de provoquer « une sorte de consternation devant un monde qui s'aplatit en faisant semblant de grimper ».

Anne-Lise Heimbürger : Pour *La Tour*, vous avez conçu, avec le scénographe Michel Gueldry, un espace scénique très particulier, quadrifrontal et vertical. Le public réparti à même la scène sur quatre côtés, encadrerait l'aire de jeu : un gril de fer accroché aux cintres par des filins et dont l'élévation créait les « 200 étages de Bien, de Mal ».

Décoller les acteurs du sol et en suspendre certains au-dessus du vide ; recouvrir les murs de néons afin d'englober les spectateurs dans la tour ; les déboussoler par la multiplicité de points de vue, tous partiels et aléatoires ; suggérer la puissance de la fondation par

des bruits métalliques et des compositions pour orgue... Cette impressionnante machinerie concourait à ce que la tour joue, comme vous dites, « le rôle-titre ».

Par cette mise en scène, vous semblez avoir pris acte de l'émergence d'une nouvelle ère, celle qui voit l'objet prendre le pas sur l'homme et l'homme être de plus en plus assimilé à un objet. J'en tiens pour signes l'omniprésence fictive des caméras qui rend l'intimité difficile, ou les candidatures d'artistes gérées de bout en bout par un ordinateur : « C'est la machine qui gère » dit l'administrateur de la station éphémère au peintre sans-papiers. Est-ce bien là votre constat ?

Gérard Watkins : Ce que veut chaque auteur, c'est faire émerger la vérité, et elle a des visages différents selon les époques. De quelle vérité s'agit-il aujourd'hui ? Comment en rendre compte par notre art ?

Le projet de société est désormais dans sa phase de déshumanisation et je ne reconnais pas grand-chose, dans l'organisation du monde et dans la manière qui nous est proposée d'en être, qui nous distingue de rats de laboratoire ou de robots. Il est possible d'emprunter d'autres voies mais elles se font rares.

La Tour raconte l'accélération du processus de transformation de l'homme en objet. À mesure que la construction se dresse – je l'ai d'abord voulue accueillante afin que le public soit désireux de l'utopie que représente ce projet sur l'humain – les portes se ferment et les signes de disparition des libertés se multiplient : l'aéroport initialement prévu par l'architecte au 7^e étage, symbole d'accueil et d'échange, est d'emblée refusé. Allongés sur le divan de la station de police, les habitants aux singularités trop marquées – accent étranger de l'un, envie de suicide de l'autre – sont soumis à une séance de lavement identitaire. C'est cette arrogance de l'unique, la norme érigée en dogme, qui aboutit à la crise et à l'effondrement, comme dans le mythe fondateur de Babel.

A.-L.H. : En écho aux représentations de *La Tour*, vous avez choisi de faire diffuser *Le Rebelle* de King Vidor.

Le demi-siècle qui sépare ces deux œuvres fait office de rupture : tandis que l'architecte interprété par Gary Cooper finit, à force d'obstination et d'intransigeance, par voir triompher l'humanisme de ses innovations sur les tout-puissants consensus socio-artistiques de son temps, le personnage que joue Anne Alvaro est évincé une fois son projet accepté, dépassé par sa propre tour : « Vous avez déjà vu quelqu'un disparaître ? Regardez-moi bien », dit-elle d'entrée de jeu.

Qu'il s'agisse des personnages assoiffés de pouvoir ou de ceux qui tentent de dealer avec leurs symptômes pour passer à travers les mailles de la norme, tous semblent plutôt coincés dans leur soliloque. Il y a foisonnement de langues, mais y a-t-il encore la possibilité du dialogue ?

G.W. : Il est évident que cet état des lieux, l'homme confondu en objet, transparait dans toutes les sphères de la société : politique, culturelle, intime et bien sûr à travers la langue, îlot où la singularité tente de se maintenir. « Dans la nouvelle tour, l'architecture est la guerre faite au "différent", les pierres sont nos propres os et le mortier est notre propre sang », écrit le Sous-commandant Marcos. Mais j'estime quand même que dans mes fictions, tout n'est que lutte pour se défaire de la machine. Le personnage n'est jamais sur des rails, il se débat continuellement avec le cadre dans lequel il se trouve : l'architecture de la tour, l'écriture et la machine théâtrale elle-même. C'est pour cette raison qu'il y a peu de scènes d'exposition dans mes pièces ou que mon écriture connaît une réception si contrastée. En fin de compte, j'espère toujours réussir à susciter chez certains spectateurs un détonateur qui leur rende ce monde transformable.

Vous parlez d'incommunicabilité, mais je pense, par exemple, que les personnages de l'architecte et de la fille écrivain ont une rencontre aussi brève que fulgurante. Grâce à l'usage d'un verbe et d'images poétiques, ils dialoguent autant que certaines personnes en cinq ans de vie commune. Quand la langue et le discours se réduisent, c'est

l'homme qui se réduit, c'est pour cela que je ne situe pas les personnages selon des objectifs de victime ou de bourreau, ni ne compartimente les registres. J'essaie de maintenir les ambivalences, les luttes et les contradictions de la pensée.

A.-L.H. : Que les personnages luttent ne signifie pas pour autant qu'ils ont des projets. Même le Président ne croit pas au monde qu'il bâtit : « Il faut travailler pour ce qu'il va devenir ailleurs. Parce qu'ici, il n'existe pas. C'est le monde vers lequel on se dirige qui existe. Pas celui-ci. Celui-ci, ce serait terrible s'il existait vraiment. Celui-ci, il est comment dire...il est...une usine à gaz bâtie par le diable. Là-haut c'est... comment dire... plus agraire... plus basique... plus animal... non ? » Pourtant, mener un projet c'est le propre de l'artiste, et ils sont nombreux dans vos pièces.

G.W. : Si Tchekhov ou Shakespeare placent des artistes dans leurs œuvres, c'est que par leur présence, le cœur est compris dans l'ensemble : tout comme on a une tour en train de se construire, on a une écriture en train de s'écrire, et j'aime être convié à cette naissance. Je trouve qu'ils racontent bien la tragédie du capitalisme et sont vraiment ambigus, non ? Mais c'est vrai qu'il n'y a plus de projet, hormis celui du peintre d'arriver au sommet de la tour...

Quant à la parole du Président, elle énonce la nouvelle préoccupation de notre société : l'aspect illusoire de ce monde, autrement dit le doute quant à sa réalité. C'est dans la lignée d'un auteur comme James Graham Ballard, pour qui le meilleur moyen d'aborder aujourd'hui la réalité est la fiction, que je considère le fantastique comme une réalité et non comme une torsion volontaire. *La Tour* est un texte réaliste, la traduction directe de ce que je vois.

A.-L.H. : Au cours des répétitions, vous vous êtes intéressé à la pensée de l'architecte Daniel Libeskind, dont vous dites qu'il réussit à « rendre vivante l'Histoire d'un génocide » avec le Musée du mémorial juif de

Berlin. Vous qualifiez également *La Tour* de mémorial. Beaucoup d'événements historiques ont influencé ses versions successives : la chute du mur de Berlin, les sans-papiers de l'église St-Bernard, le 11 Septembre, le projet de la *Freedom Tower*... *La Tour* est « une pièce réaliste », or je sais que vous souhaitez vous atteler à vos premiers « textes d'Histoire ». Qu'est-ce qui distingue ces deux genres ?

G.W. : La manière vibrante que j'ai de considérer l'écriture comme n'étant jamais finie, en constant rapport plastique et théâtral au monde, fait que *La Tour* représente pour moi le mémorial de ces quinze dernières années. Mais ça n'est pas pour autant un texte d'Histoire. Si la volonté de forger des fables non dites de notre époque me survient de plus en plus violemment, je suis maintenant prêt à écrire mes premiers textes d'Histoire, aussi pour exorciser mon penchant pour la fiction. Ils ne se référeront plus qu'à des faits : pas de fantastique, de métaphore, d'allégorie, ce sera vraiment ancré dans une réalité absolue. Cela n'est pas véritablement un changement de style, c'est la continuité logique de ce vers quoi je tends. Ce qu'il y aura de curieux sera d'observer où l'imaginaire ressurgit, bien sûr !

A.-L.H. : Dans le manifeste de votre compagnie *Perdita Ensemble*, vous souhaitez « faire de chaque spectacle un geste qui affronte le temps ». De fait, l'« architexture » poétique et scénique de vos spectacles est toujours insolite, comme *Icône* (2004) qui se jouait dans une piscine. D'où vous vient le désir que chacune de vos créations soit ce que vous nommez « un objet rare » ?

G.W. : La nature de mes actes artistiques résiste au circuit commercial, ce qui fait d'ailleurs qu'ils sont très difficiles à tourner. Je signifie par là que le théâtre est autre que celui que je vois d'habitude. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'il nous est demandé de combler le gouffre créé par les essais des années 70.

Lorsque je tente de définir le théâtre que je pratique, je le qualifie d'expérimental. Mon instinct d'auteur me fait déjouer, tout comme mes personnages, le mode narratif et les codes de représentation habituels. Ceci est d'autant plus important que l'appauvrissement du mode télévisuel est condamné à prendre le dessus. Prôner la lisibilité et la visibilité est une absurdité sans nom, il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir avec ceux qui claironnent : « Ah ! Maintenant vous allez tout comprendre ! »

ENTRETIEN DANS LE TUMULTE

AU NOM

DE TOUS « LES AUTRES »

Propos recueillis
par Martin Quenehen

Le Père Patrick Desbois mène depuis 2004 un travail d'enquête inlassable sur les lieux de l'extermination des Juifs d'Ukraine pendant la Seconde Guerre mondiale. Président de l'association Yahad-In Unum, directeur du Service national des évêques de France pour les relations avec le judaïsme et consultant au Saint-Siège pour les relations avec le judaïsme, il est le commissaire d'exposition de « La Shoah par balles : les fusillades de Juifs en Ukraine », à visiter au Mémorial de la Shoah jusqu'au 30 novembre.

Martin Quenehen : Votre travail d'histoire en Ukraine est-il aussi un travail de mémoire ?

Père Patrick Desbois : Il s'agit d'abord d'un travail d'histoire : on n'en est pas au travail de mémoire en Ukraine, parce que les faits ne sont pas encore établis. Je reviens d'un voyage dans la région de Rovno, dans un petit village où on a tué environ 1500 femmes et enfants, dont nous avons les photographies. Or, dans ce village, il n'y a rien. Il y avait certes un petit mémorial, construit par une usine, mais il est presque détruit, et personne ne semble savoir où sont les sites de fusillades. Donc, pour le moment, il faut établir qui, où, comment on a tué les Juifs, où sont les corps et les traces des assassinats. C'est comme une enquête. C'est donc un travail d'historien, mais aussi une volonté de réintégrer ces gens dans l'humanité, parce qu'on a tué [en Ukraine] plus d'un million cinq cent mille Juifs qui n'ont jamais été enterrés. L'enterrement est, dans la tradition, le signe d'une humanité préservée au-delà de la vie. Si on laisse l'Europe se bâtir sur ces milliers de fosses communes, qui seront tôt ou tard détruites, on ne fera que préparer d'autres injustices.

M.Q. : L'artiste Emmanuel Saulnier, qui a enquêté avec vous à la frontière de l'Ukraine, autour de Belzec, a pu parler de lieux d'exterminations « masqués, falsifiés et méthodiquement niés » et à propos des mémoriaux, de monuments « volontairement détériorés et laissés pour compte ». Avez-vous pu constater cette volonté de nier, de faire disparaître cette histoire en Ukraine ?

P.P.D. : D'abord, cette négation, le Reich l'a mise en place. Or, dans les petits villages, ce n'est pas comme ici, c'est comme si c'était hier. Une des dames qui a témoigné dans ce même petit village s'est brutalement interrompue et a dit à ma traductrice : « Vous ne savez pas le danger que je cours à vous parler, si les Allemands reviennent, vous ne savez pas ce qu'ils peuvent faire. » Ce genre de phrases, nous l'entendons très fréquemment. Pour ces gens, le temps n'a pas passé. Ils parlent donc discrètement, dans leur maison, dans les forêts. Ils étaient enfants pendant la guerre, et ce sont eux qui transmettent l'histoire et qui pourront peut-être nous permettre d'établir des lieux de mémoire, mais on n'en est pas là.

M.Q. : Vous parlez de l'organisation négationniste des nazis. Mais, au-delà des habitants, avez-vous pu constater cette même volonté de négation de la part des autorités nationales ou locales ?

P.P.D. : Non, pas en Ukraine. Il n'y a aucun village où le curé, le maire, l'instituteur, l'administration locale, ou les magasins ne nous aident à établir les faits. Nous n'avons pas eu l'ombre d'un frein de la part des populations. Même si les gens ou leurs parents étaient du côté des Allemands. Au contraire, on a l'impression que les témoins attendent depuis soixante ans qu'on leur demande ce qui s'est passé.

En 1942, les nazis ont commencé à prendre peur : il faisait chaud, beaucoup de fosses communes se rouvraient. Les nazis ont alors mis en place l'opération « 1005 » : des commandos dirigés par Paul Blobel déterrent les cadavres et les font brûler sur des brasiers. Mais, surpris par l'avancée rapide de l'Armée rouge, ils comprennent qu'en Ukraine, ils ne pourront détruire que les fosses communes des grandes villes.

Il y avait donc une volonté négationniste du Reich et une mise en œuvre technique et humaine avec des moyens financiers considérables au service de la farouche volonté de faire disparaître les cadavres. À l'Est, on peut retrouver les corps que la Shoah a produits. On peut établir toutes les preuves : les douilles, les témoignages, les archives soviétiques, les archives allemandes et les corps sont là. J'estime pour ma part à 2500 le nombre de sites de fusillades en Ukraine et on n'en est qu'au tiers.

M.Q. : Vous dites mener ce travail d'enquête avec le soutien des autorités. Les Ukrainiens avaient-ils besoin du « déclencheur » que vous incarnez ?

P.P.D. : Les ruraux d'Ukraine sont dans une situation extrêmement précaire. Il est déjà difficile que chacun fasse un repas quotidien. Il est donc sûr que quelqu'un qui arrive de l'extérieur, et qui n'a pas ces soucis, a plus d'énergie qu'eux pour retrouver les charniers. Mais il faut se dépêcher, parce que les témoins – enfants réquisitionnés et présents aux exécutions des Juifs – ont soixante-quinze ans et si l'on attend cinq ou dix ans, il n'y aura plus personne pour témoigner. On a ainsi rencontré un Ukrainien qui avait été confondu avec un Juif. Il était déjà déshabillé pour être fusillé et sa mère, dont la ferme donnait sur la fosse, l'a vu par la fenêtre. Elle a alors couru en disant : « Il n'est pas Juif ». Les soldats l'ont épargné. Mais cet homme est, aujourd'hui encore, très marqué. Lorsque nous sommes arrivés, il a couru vers les fosses et nous a mimé toutes les scènes. Il racontait par exemple qu'il y avait un sniper au-dessus de la fosse, qui était là pour tirer avec un fusil à lunette sur tous les Juifs qui s'évadaient des camions. Une fois, une jeune fille était parvenue à s'éloigner ; le sniper l'a abattue avec sa carabine et ce sont d'autres Juifs, nus, qui l'ont ramenée, morte, en la tirant par les cheveux jusqu'à la fosse. Ces scènes horribles, les témoins nous les livrent avant de mourir. Ils veulent absolument que cela se sache.

M.Q. : Il y a également le cas des soldats engagés dans des armées européennes devenues alliées des nazis. Avez-vous rencontré ces supplétifs de l'armée allemande ?

P. P. D. : Il y avait des sortes de policiers ukrainiens qui participaient aux exécutions. Pour la plupart, ils ont disparu du paysage : ils étaient soit déportés en Sibérie avec toute leur famille, soit condamnés à mort. Aujourd'hui encore, la peine de mort n'est pas abrogée pour les « policiers » ayant tué des Juifs, si on en découvrait. On ne trouve donc pas les policiers eux-mêmes. En revanche, on peut rencontrer leurs familles.

Nous avons par exemple retrouvé la fille d'un maire qui avait été mis en fonction par les nazis dans un village avant une extermination. Elle nous a dit que les Allemands venaient chaque jour chez son père pour réquisitionner des gens. Son père subissait tellement de pressions de la part des Allemands et des partisans qu'il a essayé de se suicider. Il s'est tranché la gorge. Trois jeunes filles l'ont vu faire et ont appelé les Allemands. Il a été emmené à l'hôpital allemand, où ils l'ont fait soigner. Ils lui ont recousu la gorge et il est rentré chez lui. Le soir, les partisans sont venus le chercher, ils l'ont emmené dans la forêt et sa famille ne l'a jamais revu. Sa fille témoignait avec une autre femme, qui était la sœur d'un homme réquisitionné par son père. Les deux côtés de l'Ukraine parlent ensemble assez paisiblement pour établir les faits.

M.Q. : Emmanuel Saulnier témoigne de la présence à Auschwitz de skinheads venus comme en pèlerinage. Avez-vous rencontré le même phénomène en Ukraine ?

P.P.D. : Non. C'était en Pologne. J'étais avec lui ce jour-là. Il y avait effectivement un groupe de skinheads qui faisaient le même séjour que nous, mais à l'envers. Ils visitaient les mêmes lieux : les chambres à gaz, la *Judenramp*, etc., mais en se situant du côté des assassins. Nous ne nous sommes bien sûr jamais parlés. J'ai vu cela en Pologne, mais jamais en Ukraine. Nous ne sommes pas sur le même terrain. L'Ukraine était située dans l'Union soviétique. Donc, après le départ des nazis, les crimes qu'ils avaient commis ont été classés comme des crimes contre l'Union soviétique et condamnés très fermement. Dans de nombreux villages, les maires et les policiers qui ont collaboré avec les Allemands ont ainsi été pendus, avec l'accord de la population. Il ne faut pas oublier que l'Est de l'Ukraine est devenue soviétique en 1918.

M.Q. : Cependant, l'antisémitisme est à nouveau virulent en Russie. Ce phénomène n'existe-t-il pas également en Ukraine ?

P.P.D. : Je ne peux le dire. Les Juifs sont nombreux en Ukraine et existent dans la vie publique. Il y a fréquemment des émissions à la télévision, racontant ce qu'est le judaïsme. Les synagogues sont importantes. Et on estime la communauté juive entre 100 et 300 000 personnes. Mais il faut dire que nous ne fréquentons pas les groupes qui étaient proches des policiers, parce qu'ils ne voudraient pas nous parler. Comme nous sommes dans l'urgence, nous cherchons les enfants réquisitionnés, qui sont un peu l'équivalent des *Sonderkommandos* dans les camps. Mais, si j'en ai le temps et l'énergie, je souhaiterais aller aussi en Russie. Car l'extermination des Juifs russes est quasiment inconnue alors que les Allemands sont allés à quelques kilomètres de Moscou, et que Himmler, furieux de perdre la guerre, a déclaré : « Si nous n'avons pas débarrassé l'humanité des Russes, nous l'aurons au moins débarrassée des Juifs. » D'après les témoins revenus en Ukraine, les nazis ont commis des massacres d'une cruauté innombrable. Or, en Ukraine comme en Russie, le génocide a été perpétré en public : il est donc possible d'établir les faits. Cette partie du génocide par fusillade, sans camps, sans numéro, sans processus industriel et avec un mode de commandement très décentralisé, laissant une grande part de responsabilité aux chefs de commandos, a été pratiquée avec des moyens techniques archaïques et des moyens d'encadrement très modernes. Les chefs de commandos étaient souvent des gens très hautement qualifiés, possédant des doctorats en droit, idéologisés par le Reich, et ils avaient l'autonomie pour décider quand et comment ils voulaient tuer des gens. Il n'y a pas eu ordre de tuer, mais l'ouverture d'un espace de non-droit, où l'on pouvait et devait tuer les Juifs, les Tziganes, les handicapés mentaux et les commissaires communistes. Ce modèle est assez proche de ce qui s'est passé au Rwanda et partiellement au Cambodge.

M.Q. : Je voudrais terminer cet entretien en évoquant votre implication personnelle. Vous menez en effet un travail

d'enquête inlassable pour permettre d'écrire cette histoire.
Comment votre travail d'enquêteur engage-t-il votre
mémoire personnelle ?

P.P.D. : Cela a commencé avec l'histoire de ma propre famille. Mon grand-père a été déporté au camp 325 à Rawa-Ruska, à la frontière de la Pologne et de l'Ukraine, à dix-neuf kilomètres de Belzec. C'était un camp disciplinaire où vingt mille prisonniers soviétiques venaient d'être assassinés par les nazis, à coups de massue dans les réfectoires. Mon grand-père en parlait à peine, mais disait très souvent que « pour les autres, c'était pire ». Un jour j'ai donc décidé de me rendre sur place et de savoir qui étaient « les autres ». J'ai découvert que les autres, c'étaient les Juifs. Mon grand père avait vu, pendant trois ans, en passant par différents camps, l'assassinat des Juifs. Avec des anciens de l'Amicale du camp de Rawa-Ruska, nous avons refait le mémorial du camp de mon grand-père, puis nous avons refait le mémorial du camp soviétique. Je suis ensuite allé voir le maire de Rawa-Ruska qui était de l'ancien régime, et je lui ai demandé où étaient les fosses communes des Juifs. Il m'a répondu : « Je ne sais pas ». Mais son successeur m'a emmené sur la fosse des derniers Juifs de Rawa-Ruska et permis de rencontrer à peu près cent témoins qui avaient vu les assassinats. Cet homme m'a alors dit : « Patrick, ce que nous avons fait pour ce village, nous pouvons le refaire dans cent villages. » Nous avons alors mené notre enquête dans cent villages, en compagnie de cameramen et de photographes. Et c'est ainsi qu'est né le projet de parcourir l'Ukraine. C'est à partir de cette mémoire familiale douloureuse et de ce que mon grand-père était l'un de ces témoins obligés de la Shoah que je fais ce travail.

LES APOÈMES

de Noam Assayag

L'éthérnité

À la chute des seins

Qu'un silencieux dessine

Frontispice ou la source île du front

Auspice de précipice frontalier

Sourcil d'amour plissé

Et si tu me mets au seuil des choses

Je mimerai la seule de la chose à la même

L'heure de la Sauge

Tessons de l'Ange

Assaut des Songes

LA SECONDE

Un de ces deux dieux qui selon l'univers
se livraient à des actes contre-nature,
pénétrés qu'ils étaient du principe *rasoir* de la causalité,
avait pris la *seconde*. Et ses pensées réduites, un train vertigineux.

Nom de dieu. Ô mon v., tu vas *percevoir*, tu vas *voir* !
À la voix précisément de l'autre, il eut sa première *pensée*,
et sentit de *joie jeune*, *ses limites*. Il *choisit* de se taire.

De l'air !

Un sang inexistant se fit sentir dans des organes impraticables.
Ce *sang* qu'affluait à son sexe hiératique : **tout existait cet instant**.
Il demeurerait. **Intensément**. *Cela dura*.
Mais le *temps* : tout était terminé.

Il avait pris la *Tempe* qui conférait à un dieu,
pour une *seconde* et pour un *lieu* le sentiment d'une mortalité.

Repris des dimensions de l'univers, il cessa d'*exister*.

VIN

Au cœur du Vin ils vinrent
Et peu de revenir

étant de souvenirs

...

Dan J. Arbib est normalien et agrégé de philosophie, doctorant et allocataire de recherche.

Noam Assayag est en Master de littérature comparée et en Licence d'anglais.

Karim Bordeau est doctorant en psychanalyse et enseigne les mathématiques.

Alice Creff est psychologue clinicienne.

David Darriulat enseigne l'histoire et la géographie.

Matthieu Dubost est normalien, agrégé et doctorant en philosophie. Il a récemment publié *La Tentation pornographique*, Ellipses, 2006.

Luc Garcia est psychologue clinicien.

Raphaël Glucksmann est réalisateur. Il a notamment réalisé *Tuez-les Tous !* et *Orange 2004*. Diplômé de Sciences-Po. Paris, il est aussi l'un des fondateurs de l'association *Études Sans Frontières*.

Damien Guyonnet est psychologue clinicien et doctorant en psychanalyse. Il est co-auteur de *Les Paranos : mieux les comprendre*, Payot, 2006.

Anne-Lise Heimburger est comédienne, ancienne élève du Conservatoire National Supérieur d'art dramatique de Paris.

Carolina Koretzky est psychologue clinicienne et doctorante en psychanalyse.

Anaëlle Lebovits est doctorante en philosophie et en psychanalyse.

Caroline Pauthe-Leduc est psychologue clinicienne.

Aurélie Pfauwadel est agrégée de philosophie, doctorante et allocataire de recherche.

Martin Quenehen enseigne l'histoire et la géographie, est doctorant en histoire et produit des documentaires pour France Culture.

Alexandra Renault est normalienne, agrégée et docteur en philosophie.

Annabela Tournon est en Master d'esthétique, et ancienne élève de l'École des Beaux-Arts de Paris-Cergy.

Direction & rédaction en chef : Anaëlle Lebovits.

Comité de rédaction : Déborah Gutermann, Damien Guyonnet, Caroline Pauthe-Leduc, Aurélie Pfauwadel, Adrian Price, Guillaume Roy.

Comité de correction : Dan J. Arbib, Karim Bordeau, Frédérique Bravin, Anne-Lise Heimburger, Joachim Lebovits, Alexandra Renault, Romain-Pierre Renou, Clara Saer-Gueguen, Raphaël Haberberg, Rebecca Montsarrat-Lebovits, Judith Solano, Martin Quenehen.

Auteurs de ce numéro : Dan J. Arbib, Noam Assayag, Karim Bordeau, Alice Creff, David Darriulat, Matthieu Dubost, Luc Garcia, Raphaël Glucksmann, Damien Guyonnet, Anne-Lise Heimburger, Carolina Koretzky, Anaëlle Lebovits, Caroline Pauthe-Leduc, Aurélie Pfauwadel, Martin Quenehen, Alexandra Renault, Annabela Tournon.

Conception Graphique & Maquette : Jean-Claude Gaulay.

Imprimeur : Normandie-Roto impression.

Diffusion et distribution : Verdier.

Administration et comptabilité : Anaëlle Lebovits, Margarita Zubieta.

Nous remercions : Martine Gutermann, Judith Miller, Anne Ganivet-Poumellec, Esthela Solano-Suarez, Karim Sarroub, Luis Solano, Monique Amirault.

Le Diable probablement

59 rue Sarrette, 75014 Paris
www.lediableprobablement.com

© association Le Diable Probablement

ISBN : 978-2-86432-521-5

Dépôt légal : 3^e Trimestre 2007

Achévé d'imprimer en France
sur les presses de Normandie-Roto impression (61041 Alençon)

Toute reproduction de cet ouvrage, même partielle et quel qu'en soit le mode,
est formellement interdite et constitue une contrefaçon passible
des peines prévues par les textes en vigueur et notamment par la Loi du 11 mars 1957
sur la protection des droits d'auteur.